

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice - Solidarité

Secrétariat d'Etat au Plan

**Fonds des Nations Unies
pour la population**

**Direction Nationale de la Statistique
Bureau National du Recensement**

Projet Gui/94/P02

**RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET
DE L'HABITATION DE 1996**
(Décret D/95/210 PRG/SGG du 26 Juillet 1995)

THEME : ETAT DE LA POPULATION

**Mamadou Chérif BAH,
Chef Service Cartographique
BNR /DNS /SEP**

TABLE DE MATIERES

AVANT PROPOS.....	6
INTRODUCTION.....	7
CHAPITRE I : Contexte.....	9
1-1 : le milieu naturel.....	9
1-2 : Aperçu historique et données politiques et administratives.....	10
1-3 : Eléments de la politique de population.....	11
CHAPITRE II : Les données globales.....	12
2-1 : Population de fait et de droit	12
2-2 : Population des ménages ordinaires et des ménages collectifs.....	15
CHAPITRE III : Répartition spatiale de la population.....	16
3-1 : Population des Unités administratives.....	16
3-1-1 : Population des régions	16
3-1-2 : Population des préfectures	17
3-2 : Densités de population.....	19
3-2-1 : Densités des régions.....	19
3-2-2 : Densités des préfectures.....	22
3-3 : Population urbaine et population rurale.....	24
3-3-1 : Disparités régionales de l'urbanisation.....	29
3-3-2 : Prépondérance de Conakry.....	30
3-3-3 : Croissance de la population urbaine.....	31
3-3-4 : Taille des villes.....	32
CHAPITRE IV : Structure par sexe et par âge.....	34
4-1 : Evaluation de la qualité des données sur l'âge.....	34
4-1-1 : Pyramide par année d'âge.....	34
4-1-2 : Pyramide par groupes d'âge quinquennaux.....	36
4-2 : Répartition par grands groupes d'âge.....	39
4-2-1 : Les grands groupes d'âge classiques.....	39
4-2-2 : Les grands groupes d'âge fonctionnels.....	40
4-3 : Le Rapport de masculinité.....	41
4-4 : Age moyen de la population.....	44
4-5 : Age médian de la population.....	45
CHAPITRE V : Autres caractéristiques socio-culturelles de la population.....	46
5-1 : La nationalité.....	46
5-2 : La religion.....	48
5-3 : L'état matrimonial.....	49
5-4 : L'alphabétisation et l'instruction.....	51
5-5 : L'activité économique.....	55
CONCLUSION.....	57
Bibliographie :.....	60
ANNEXES.....	61

Liste des tableaux

Tableau 2-1 : Répartition de la population résidante selon la situation de résidence, le sexe et le milieu de résidence.

Tableau 2-2 : Population en 1983 et en 1996 et taux d'accroissement par région naturelle

Tableau 2-3 : Répartition (en %) de la population dénombrée selon la situation de résidence et le lieu de résidence

Tableau 2-4 : Répartition de la population résidante selon le type de ménage et le milieu d'habitat

Tableau 2-5 : Répartition de la population résidante selon le milieu d'habitat et le sexe

Tableau 3-1 : Répartition de la population résidante selon les régions naturelles

Tableau 3-2 : Population en 1983 et en 1996 et taux d'accroissement par région naturelle

Tableau 3-3 : Population en 1983 et en 1996 et taux d'accroissement par région administrative

Tableau 3-4 : Répartition de la population résidante selon les préfectures et le sexe

Tableau 3-5 : Répartition de la population résidante et de la superficie selon les régions naturelles

Tableau 3-6 : Répartition de la population résidante et de la superficie selon les régions administratives

Tableau 3-7 : Répartition de la population résidante et la densité selon la préfecture de résidence

Tableau 3-8 : Répartition de la population résidante selon les régions naturelles et le milieu d'habitat

Tableau 3-9 : Répartition de la population résidante selon les régions administratives et le milieu d'habitat

Tableau 3-10 : Proportion de la population urbaine de certains pays d'Afrique de l'Ouest en 1996

Tableau 3-11 : Répartition de la population résidante selon les préfectures de résidence et le milieu d'habitat

Tableau 3-12 : population urbaine et taux d'urbanisation selon les régions naturelles

Tableau 3-13 : Répartition de la population totale et urbaine selon les préfectures de résidence et le niveau d'urbanisation

Tableau 3-14 : Population urbaine et taux d'urbanisation selon les régions naturelles

Tableau 3-15 : Evolution de la population urbaine entre 1983 et 1996 par préfecture

Tableau 3-16 : Répartition des villes selon la taille et les régions naturelles.

Tableau 4-1 : Répartition de la population selon le sexe et le milieu de résidence par groupes d'âges quinquennaux

Tableau 4-2 : Répartition de la population résidante selon les grands groupes d'âge par milieu de résidence et par régions naturelles

Tableau 4-3 : Répartition de la population résidante par groupes d'âge fonctionnels

Tableau 4-4 : Evolution des rapports de masculinité par groupes d'âge en 1983 et 1996

Tableau 4-5 : Age moyen de la population résidante selon le milieu de résidence

Tableau 4-6 : Age médian de la population résidante selon le sexe et par milieu de résidence

Tableau 5-1 : Répartition de la population étrangère selon le sexe et par nationalité

Tableau 5-2 : Rapport de masculinité selon les nationalités

Tableau 5-3 : Répartition de la population résidante selon la religion, le sexe et le milieu de résidence

Tableau 5-4 : Répartition de la population résidante selon la région de résidence par sexe

Tableau 5-5 : Répartition de la population totale (12 ans et plus) selon l'état matrimonial et la région naturelle

Tableau 5-6 : Répartition de la population masculine (12 ans et plus selon l'état matrimonial et la région naturelle

Tableau 5-7 : Répartition de la population Féminine (12 ans et plus selon l'état matrimonial et la région naturelle

Tableau 5-8 : Répartition de la population totale (10 ans et plus) selon la situation d'alphabétisation et par milieu de résidence

Tableau 5-9: Répartition de la population masculine (10 ans et plus) selon la situation d'alphabétisation et par milieu de résidence

Tableau 5-10 : Répartition de la population féminine (10 ans et plus) selon la situation d'alphabétisation et par milieu de résidence

Tableau 5-11 : Répartition de la population globale non scolaire (10 ans et plus) selon le niveau d'instruction atteint, le sexe, par région de résidence

Tableau 5-12 : Répartition de la population urbaine non scolaire (10 ans et plus) selon le niveau d'instruction atteint, le sexe, par région de résidence

Tableau 5-13 : Répartition de la population rurale non scolaire (10 ans et plus) selon le niveau d'instruction atteint, le sexe, par région de résidence

Tableau 5-14 : Répartition de la population (6ans et plus selon la situation à l'activité, le sexe et le milieu de résidence (effectifs).

GRAPHIQUES

- Graphique 3-1 : Population résidante et superficie par région naturelle
- Graphique 3-2 : Population résidante et superficie par régions administratives
- Graphique 3-3 : Carte des densités
- Graphique 3-4 : Répartition de la population selon le milieu de résidence
- Graphique 3-5 : Répartition de la population résidante selon les RA par milieu d'habitat
- Graphique 4-1 : Pyramide par année d'âge (Guinée Ensemble)
- Graphique 4-2 : Pyramide par groupes d'âge quinquennaux (Guinée Ensemble)
- Graphique 4-3 : Pyramide par groupes d'âge quinquennaux (Guinée Urbain)
- Graphique 4-4 : Pyramide par groupes d'âge quinquennaux (Guinée Rural)
- Graphique 4-5 : Courbes des rapports de masculinité (Ensemble/Urbain/Rural)
- Graphique 4-6 : Evolution des rapports de masculinité 1983 et 1996
- Graphique 5-1 : Courbe des rapports de masculinité de la population étrangère
- Graphique 5-2 : Répartition de la population selon l'état matrimonial
- Graphique 5-3 : Alphabétisation selon le milieu de résidence et les régions naturelles
- Graphique 5-4 : Analphabétisme selon le milieu de résidence et les régions naturelles

AVANT PROPOS

Le deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) a été réalisé du 1^{er} au 15 Décembre 1996 sur l'ensemble du territoire national grâce à l'appui financier du FNUAP, de l'USAID, de l'UNICEF, de la Banque Mondiale, de l'ACDI, du PNUD et du Gouvernement Guinéen.

Au cours des différentes étapes de l'exécution de cette importante opération, la Direction Nationale de la Statistique (DNS) a bénéficié de l'appui technique du Bureau Régional du FNUAP basé à Dakar, et de l'Institut de Formation et de Recherches Démographiques (IFORD) de Yaoundé.

Les résultats définitifs du RGPH de 1996 ont été publiés par arrêté du Ministre du Plan et de la Coopération, Président du Conseil National de la Statistique, en date du 15 mars 2000. Ils fournissent les effectifs globaux de la population résidente par sexe et selon les Unités Administratives (Régions, Préfectures et Sous-Préfectures) et le Milieu de Résidence.

La présente publication, composée de 15 volumes fournit d'amples informations sur les principales caractéristiques socio-démographiques et économiques de la population guinéenne en 1996. Il s'agit des rapports suivants :

- Evaluation de la qualité des données ;
- Etat de la population ;
- Caractéristiques d'éducation ;
- Caractéristiques économiques ;
- Etat matrimonial et nuptialité ;
- Fécondité ;
- Mortalité ;
- Migrations en Guinée ;
- Caractéristiques des ménages ;
- Caractéristiques de l'habitation ;
- Situation des enfants en Guinée ;
- Femme guinéenne en 1996 ;
- Handicapés ;
- Situation socio-économique des personnes âgées ;
- Perspectives démographiques.

Par rapport au premier Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1983, de nouveaux sujets concernant les personnes handicapées, les personnes du troisième âge, la situation des enfants et des femmes ont été développés à la demande des utilisateurs.

L'exploitation des données du RGPH-96 a également permis de réactualiser la base de sondage issue du Recensement de 1983 et de mettre sur pied un fichier des localités.

Je remercie les autorités administratives à tous les niveaux et l'ensemble de la population guinéenne pour leur bonne collaboration durant la collecte des données. Je voudrais également au nom du Gouvernement, marquer toute mon appréciation au FNUAP et aux autres partenaires au développement impliqués dans cet important projet (USAID, UNICEF, Banque Mondiale, ACDI et PNUD) pour leur assistance financière et technique.



El Hadj Oumar KOUYATÉ
Secrétaire d'Etat au Plan

Introduction

Le Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitation de la République de Guinée, réalisé du 1er au 15 Décembre 1996, poursuivait les objectifs suivants :

- A long terme, il vise à améliorer la connaissance démographique du pays, à mettre en place une base de sondage à jour et fiable pour les enquêtes auprès des ménages et créer un fichier national des villages. Il vise en outre à l'élaboration de projections démographiques plus conformes à la réalité du pays et leur intégration dans les programmes et plans de développement économique et social.

- Plus spécifiquement, ce recensement permet de déterminer l'effectif de la population guinéenne, sa composition selon certains caractères et sa répartition géographique, d'évaluer les mouvements naturel et migratoire, de connaître les caractéristiques de l'habitat, et d'évaluer l'effectif des personnes handicapées, des personnes âgées et des jeunes.

L'amélioration de la qualité de la vie, finalité de toute politique de développement, suppose avant toute chose que les besoins de la population soient correctement identifiés et définis. Cela nécessite une connaissance adéquate des caractéristiques socio-démographiques actuelles de la population et de leur évolution probable. Les caractéristiques démographiques les plus courantes sont l'effectif de la population, sa répartition géographique, sa composition par sexe et par âge et sa composition selon l'état matrimonial.

L'état de la population est l'ensemble des caractéristiques démographiques, socio-économiques et culturelles de la population d'une région ou d'un territoire national à un moment donné. L'analyse de l'état de la population établit des indicateurs globaux (population totale, population par sexe...) ainsi que ceux relatifs à la composition et à la répartition spatiale de la population.

Ainsi, l'état de la population est une photographie instantanée des caractéristiques d'une population et se distingue de l'étude du mouvement de la population qui s'intéresse à son évolution aussi bien dans le temps que dans l'espace.

Avant le RGPH 1996, la Guinée avait déjà réalisé d'autres opérations de collecte importantes :

L'enquête démographique par sondage, réalisée en 1954-1955 par les services statistiques français était jusqu'à la date très récente, la principale base des estimations d'indicateurs démographiques,

Plusieurs recensements administratifs ont eu lieu dont les plus connus sont ceux de 1962, 1967, 1972 et de 1977. Il faut noter que les seules informations issues de ces recensements administratifs sont les effectifs de population par subdivision administrative et par sexe.

Le recensement général de la population et de l'habitation de 1983 est la première opération de collecte qui a permis de déterminer de façon précise l'effectif de la population de la Guinée sur la taille et la structure des ménages. Il a fourni aussi des indicateurs démographiques (natalité, fécondité, nuptialité, mortalité, etc.), sociaux économiques à des fins de planification.

Après 1983, il y a eu d'autres opérations de collecte dont les principales sont :

- les recensements administratifs de 1990 et de 1992 réalisés par le Ministère de l'intérieur et de la Décentralisation pour des fins de l'adoption de la loi fondamentale de 1990 et des élections présidentielles et législatives de 1993. Ces deux opérations fournissent l'effectif de la population et sa répartition par sexe et par circonscription administrative.

- l'enquête démographique et de santé de 1992 pour laquelle les principaux indicateurs portent sur les caractéristiques de la population des ménages (sexe, âge, taille et composition des ménages), l'état matrimonial, la fécondité et la mortalité,

l'enquête Intégrale sur les Conditions de vie des Ménages avec module Budget Consommation (EIBC 1994-1995) qui fournit d'amples détails sur les caractéristiques démographiques et sociales des individus : (sexe, âge, situation matrimoniale des individus de 15 ans et plus, la religion et la nationalité).

Le présent rapport comprend cinq chapitres :

- le chapitre 1 porte sur la présentation générale du pays,
- le chapitre 2 est consacré à la présentation des résultats globaux du recensement,
- le chapitre 3 traite de la répartition spatiale de la population.,
- le chapitre 4 est consacré à la structure par sexe et par âge,
- le chapitre 5 aborde les autres caractéristiques socio culturelles de la population.

CHAPITRE I

CONTEXTE

1-1. Le milieu naturel

La Guinée est située à mi-chemin entre l'Equateur et le tropique du Cancer. C'est un pays côtier situé dans la partie occidentale du continent africain. Il couvre une superficie de 246.000 km² environ et est limité à l'Ouest par la Guinée Bissau et l'Océan Atlantique, au Nord par le Sénégal et le Mali, à l'Est par la Côte d'Ivoire et au Sud par la Sierra Leone et le Liberia.

La République de Guinée compte quatre régions naturelles présentant chacune des particularités tenant au relief, au climat, aux sols, à la végétation et aux modes de vie des populations. Le pays doit cette variété aux caractéristiques du milieu naturel. Ainsi, les contrastes climatiques, les barrières montagneuses, l'orientation des reliefs, se combinent pour donner à chaque région son originalité.

Large de 150 km, la Basse Guinée s'étale le long de l'Océan Atlantique sur environ 300 km de côtes. Son climat est influencé par la mousson et les températures sont constamment élevées au cours de l'année. Elle constitue le bassin alluvionnaire des rivières côtières. La basse Guinée dispose de sols très fertiles propices à l'agriculture ; c'est la zone des cultures vivrières et commerciales (banane et ananas). La proximité de l'océan atlantique favorise la pêche artisanale, l'aménagement d'un grand port commercial et minier à Conakry et d'un port minier à Kamsar, en plus de nombreux débarcadères tout le long de la côte. Grâce à tous ces facteurs, la Basse Guinée réunit beaucoup d'atouts pour être une zone d'attraction de flux migratoires en provenance de l'intérieur comme de l'extérieur du pays.

La Moyenne Guinée ou Fouta Djallon est une région de montagnes et de plateaux. Les nombreux cours d'eau qui y prennent source font de lui le château d'eau de l'Afrique Occidentale. Les précipitations y sont peu abondantes. C'est une région propice à l'élevage, au point que cette activité y est une spécialité. C'est aussi la zone des agrumes et des jardins potagers. Son relief accidenté et les fortes densités de population de la Moyenne Guinée lui offrent de meilleures conditions pour le développement des activités agro-pastorales. La pression démographique sur les terres agricoles en milieu rural favorise d'importants courants d'émigration vers les grands centres urbains et les pays limitrophes.

La Haute Guinée fait partie d'un espace géographique morphologiquement et climatiquement étendue qui va au-delà de la Guinée, la zone soudanaise. Arrosée par le Niger et ses affluents, cette région est propice à la pêche fluviale, à la riziculture inondée et est favorable à l'élevage. Du point de vue du climat, cette région est la plus aride de la Guinée avec une saison sèche plus longue (6 à 7 mois). Les températures sont élevées pendant l'année. L'harmattan y souffle et la végétation est dans la majeure partie de la région une savane arborée. Malgré l'existence de vastes plaines fluviales où est pratiquée la riziculture inondée, la Haute Guinée n'a pas une agriculture prospère à cause des épisodes de sécheresse fréquents et aussi l'infestation de certains cours d'eau par les vecteurs de l'onchocercose. Ces conditions rigoureuses du milieu naturel constituent un facteur défavorable à un fort peuplement.

La Guinée Forestière présente un climat de type équatorial avec des précipitations abondantes qui couvrent environ huit mois sur douze. La forêt dense et humide y prédomine et favorisant la formation et la conservation de sols relativement épais. La fréquence des précipitations et la végétation bien fournie permettent d'entretenir des sols forestiers par un apport continu d'humus. Ces sols sont meubles et très propices à l'agriculture, mais, ils sont très sensibles à l'érosion à cause du relief. Cette région est le domaine des cultures vivrières et des cultures industrielles : café, thé, cacao, palmier à huile, hévéa etc. Elle est aussi la zone privilégiée de l'exploitation du bois. C'est donc une région qui recèle des atouts susceptibles d'attirer une population nombreuse.

La Guinée est donc un pays varié : son relief (succession de zones de plaines, de plateaux et de montagnes), ses nuances climatiques, ses sols et la diversité de ses formations végétales se combinent pour conférer à chaque région naturelle son potentiel économique plus ou moins favorable à la fixation de la population. Son peuplement est le résultat de migrations successives provoquées par les grands bouleversements subis par les empires soudanais de la période coloniale¹. Les migrants se sont installés en repoussant devant eux les peuples qu'ils ont trouvés ou en se mélangeant à eux, en les asservissant. Ainsi, dans toutes les régions, le peuplement est loin d'être homogène. On trouve des grands groupes linguistiques qui cachent derrière eux plusieurs petits groupes ethniques qui parlent des variantes de la langue principale. Mais le plus souvent, ces minorités partagent les coutumes et mœurs du groupe dominant.

1-2. Aperçu historique et données politiques et administratives

Depuis son indépendance politique, le pays a subi plusieurs découpages administratifs. Mais au moment du recensement la Guinée était subdivisée en sept régions administratives ayant chacune à sa tête un Gouverneur. La ville de Conakry est une région ayant un statut spécial. Tous les services de l'Etat sont représentés au niveau de la région administrative qui est subdivisée en préfectures. Cependant, le Gouvernorat de Conakry (capitale du pays) est subdivisé en cinq Communes regroupant chacune plusieurs quartiers

Les préfectures sont des subdivisions territoriales qui relèvent directement des régions administratives. Elles sont au nombre de trente trois et sont dirigées chacune par un Préfet. Chaque préfecture compte un certain nombre de sous-préfectures formées de districts. La Sous-préfecture correspondant au chef lieu de la préfecture est érigée en Commune formée de quartiers et districts. Chaque sous-préfecture renferme des agglomérations de taille variable et abrite le plus souvent des infrastructures administratives, scolaires et sanitaires. La superficie et la taille de la population de ces unités administratives sont très variables.

S'agissant du contexte socio-politique, la Guinée a opté pour le libéralisme politique et économique après 26 ans de dirigisme politique étatique clairement exprimé dans le discours programme de 22 Décembre 1985 du Chef de l'Etat. Cette volonté politique s'est matérialisée par une série de réformes administratives et économiques parmi lesquelles on peut citer entre autres : la libéralisation du commerce et l'application du contrôle des prix, la fermeture des banques d'Etat et leur remplacement par des banques privées, le dégraissage de la fonction publique par le

¹ Enquête Guinéenne sur les Migrations et l'Urbanisation (EGMU-1993), Rapport national descriptif, Conakry Décembre 1997

biais de l'incitation au départ volontaire, la mise à la préretraite des travailleurs des entreprises d'Etat fermées, le gel du recrutement à la fonction publique, etc. Ces mesures ont pour conséquences immédiates l'accroissement du chômage et la hausse du coût de la vie qui ont durement affecté la qualité de la vie de la population, surtout à Conakry et dans les autres villes.

Les institutions politiques ont joué un rôle important dans l'organisation de recensement de 1996. Ainsi, lors de la sensibilisation ayant précédé le dénombrement, des rencontres avaient été organisées avec ces institutions, notamment les partis politiques, dans le but d'expliquer les objectifs et l'importance du recensement à la population, en vue de sa participation active à la réussite de l'opération.

Pour terminer, il convient de noter que la Guinée est frontalière de plusieurs pays dont certains (Libéria et Sierra Léone) ont connu depuis 1989, des troubles socio-politiques ; ce qui a entraîné l'afflux massif des réfugiés dans certaines parties du pays en particulier, favorisant ainsi l'immigration dans les préfectures de la Guinée Forestière et celle de Forécariah. Ce phénomène aggrave ainsi l'inégalité de peuplement entre les préfectures d'une part et entre les régions d'autre part.

1-3. Eléments de la politique de population

Pendant les vingt premières années d'indépendance, la politique économique du pays était de type socialiste. La population était alors considérée comme la première richesse et la natalité encouragée. Pour le gouvernement, les problèmes de développement du moment avaient d'autres causes que démographiques. Ils étaient perçus comme la conséquence de la colonisation et aussi des systèmes économiques et politiques internationaux défavorables aux pays pauvres. Il semblait donc possible d'améliorer les conditions et la qualité de la vie de la population guinéenne sans agir sur les phénomènes démographiques. Il fallait adopter une politique de développement adéquate, promouvoir la justice sociale, l'amélioration des services sociaux et sanitaires et ainsi que de l'éducation de base. Plusieurs programmes et projets ont été développés par le Gouvernement, qui touchaient surtout la santé de la mère et de l'enfant. Mais on n'a pas encore pu évaluer l'influence de ces programmes sur les variables démographiques.

Plus tard, au début des années 80, le Gouvernement, sans renoncer à son attitude pronataliste, s'est aperçu qu'il n'était pas possible d'ignorer indéfiniment la dimension démographique des questions de développement. Dès 1980, il y a eu la création de la Commission Nationale de Population. Avec le changement de régime politique et économique en 1984 et suite à la réalisation du premier recensement général de la population et de l'habitat en 1983, le Gouvernement a entrepris la définition d'une politique de population. C'est ainsi qu'il y a eu la mise en œuvre d'un programme national de santé entre 1984 et 1989 avec le projet SMI/PF, le PEV/SSP-ME, le projet de Développement des services de santé (PDSS) et la création de l'Association Guinéenne pour le Bien Etre Familial (AGBEF). Suite à ces différentes actions, il y a eu la mise en place des structures comme l'Unité de population et la création en 1990 du groupe interministériel d'experts nationaux en population (GIENP).

En Mai 1992, une déclaration de politique de population a été adoptée par le Gouvernement et révisée en 1996. Cette politique de population a pour objectif fondamental la valorisation des ressources humaines à travers des actions visant à réaliser un équilibre entre la population et les ressources disponibles. Elle comporte plus d'une dizaine d'objectifs spécifiques dont trois concernent les phénomènes démographiques : réduction de la mortalité, maîtrise de la fécondité et des mouvements migratoires. Les grandes orientations de la politique de population sont entre autres :

- La maîtrise de la croissance démographique à travers les objectifs spécifiques dont entre autres réduire de 35%² d'ici l'an 2010 l'indice synthétique de fécondité, faire passer l'espérance de vie de 48,5 ans en 1991 à 60 ans en l'an 2010 et favoriser une meilleure distribution spatiale de la population.

- l'amélioration du statut de la femme,

- l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables en protégeant les enfants, les jeunes de 15 à 35 ans en situation difficile, les personnes âgées, les handicapés et les familles défavorisées.

- la promotion de l'IEC en matière de population,

- l'amélioration des capacités de collecte, d'analyse et d'intégration des données dans les programmes de développement.

Quant à l'urbanisation de la Guinée, elle se caractérise par son niveau encore faible et ses disparités régionales. En effet, la moitié de la population urbaine se trouve dans l'agglomération de Conakry. Il n'existe au niveau régional aucune métropole d'équilibre face à Conakry ou se concentre l'essentiel des unités industrielles, de l'administration, du commerce et des services sociaux. Conscient de cette réalité, le Gouvernement a entrepris l'élaboration d'une politique nationale de développement urbain. Ses principales orientations concernent :

- la hiérarchisation de l'armature urbaine et la préparation et la mise en œuvre des schémas de développement et d'aménagement urbain d'une part,

- la restructuration des quartiers spontanés, la réhabilitation des anciens quartiers et la promotion de la construction de logements, d'autre part.

² Programme National de Population , Division Population et ressources Humaines/MPC, Conakry, Novembre 1997

CHAPITRE II

LES DONNEES GLOBALES

Au recensement de 1996 comme lors de celui de 1983, la population dénombrée a été classée en trois catégories : les résidents présents, les résidents absents et les visiteurs.

« Les personnes considérées comme résidentes sont celles qui vivent dans les ménages de façon habituelle, c'est-à-dire depuis au moins six mois, ou qui ont l'intention de vivre dans le ménage plus de six mois, si elles ne satisfont pas à la première condition »³. Ces personnes sont considérées comme présentes si elles ont passé la nuit qui précède le passage de l'agent recenseur dans le ménage ; dans le cas contraire, elles sont classées comme résidents absents. Le visiteur est toute personne qui a passé la nuit précédant le passage de l'agent recenseur dans le ménage, alors qu'elle n'y réside pas de façon habituelle.

Il faut préciser que pour des raisons budgétaires, l'enquête de couverture n'a pas été réalisée suite au RGPH de 1996. Donc, il n'a pas été possible d'évaluer les effectifs globaux de la population recensée. En effet, l'exploitation manuelle des données qui seraient issues de l'enquête post-censitaire auraient permis de dégager les taux d'omission tant au niveau national qu'au niveau des régions et des préfectures.

2-1. Population de fait et de droit

Les résidents présents et les résidents absents enregistrés dans les ménages ordinaires constituent la population de droit tandis que les résidents présents et les visiteurs forment la population de fait. Au terme du recensement de 1996, la population de fait s'élève à 7 090 844 personnes et la population de droit est de 7 156 406⁴ personnes.

Tableau 2-1 : Répartition de la population résidente selon la situation de résidence, le sexe et le milieu d'habitat

Situation de résidence	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Résidents présents (1)	1.078.172	998.400	2.076.572	2.316.660	2.567.699	4.884.359	3.394.832	3.566.099	6.960.931
Résidents Absents (2)	29.779	33.280	63.059	72.940	59.476	132.416	102.719	92.756	195.475
Visiteurs (3)	15.224	25.982	41.206	41.209	47.498	88.707	56.433	73.480	129.913
Population de droit =1+2	1.107.951	1.031.680	2.139.631	2.389.600	2.627.175	5.016.775	3.497.551	3.658.855	7.156.406
Population de fait =1+3	1.093.396	1.024.382	2.117.778	2.357.869	2.615.197	4.973.066	3.451.265	3.639.579	7.090.844

Source : RGPH - 1996

De 1983 à 1996, la population de la Guinée s'est accrue en moyenne de 3,1% par an. Ce taux est particulièrement élevé ; à ce rythme, la population du pays doublerait tous les 22 ans, ce qui paraît excessif pour un pays classé parmi les moins avancés de la planète.

³ Manuel de l'Agent recenseur RGPH96/DOC.3 page 23

⁴ Il faut le rappeler que toutes les analyses qui seront effectuées porteront sur la population de droit.

Tableau 2-2 : Population en 1983 et en 1996 et taux d'accroissement par région naturelle

Régions naturelles	Population en 1983	Population en 1996	Taux
Basse Guinée	891.750	1.460.577	3,6
Moyenne Guinée	1.252.740	1.639.617	1,9
Haute Guinée	928.336	1.407.734	3,1
Guinée Forestière	882.884	1.555.542	4,1
Conakry	710.372	1.092.936	3,1
Total	4.660.582	7.156.406	3,1

Source : RGPH – 1996

L'évolution de la population des régions entre les recensements de 1983 et 1996 est relativement différenciée. Mais d'une façon générale, les régions connaissent un accroissement élevé, à l'exception de la Moyenne Guinée où l'accroissement est quelque peu modéré (1,9%). La Guinée Forestière a enregistré un accroissement particulièrement élevé (4,1%) principalement imputable à l'afflux massif des réfugiés et des ressortissants guinéens venant du Liberia et de la Sierra Leone, pays voisins victimes de troubles socio-politiques. Ces populations n'avaient pas encore été entièrement rapatriées au moment du recensement : C'est donc un accroissement purement conjoncturel. L'augmentation rapide de la Basse Guinée (3,6% sans Conakry) est attribuable au développement socio économique qu'a connu cette région ces dernières années. En effet, l'implantation de projets agricoles ou forestiers (notamment dans les préfectures de Forécariah, Dubréka, Coyah et Kindia), la présence des unités industrielles à Boké, Fria et Kindia, la construction du barrage de Garafiri et la découverte des gisements de diamant et d'or à Kindia font de ces préfectures des zones d'immigration intense.

La très grande majorité des personnes recensées dans toutes les régions l'avait été dans leur domicile habituel (97,3% de la population résidente). Ce taux est sensiblement le même d'une région à une autre et tourne autour de la moyenne nationale. C'est en Basse Guinée qu'il est le plus élevé (97,6%) alors qu'en Guinée Forestière on enregistre 3,4% de résidents absents et un taux plus élevé de visiteurs (2,6%) comme l'indique le tableau 2-3.

Tableau 2-3 : Répartition (en %) de la population dénombrée selon la situation de résidence et le lieu de résidence.

Régions naturelles	Résidents Présents (1)		Résidents Absents (1)		Visiteurs (2)	
	1983	1996	1983	1996	1983	1996
Basse Guinée	95,0	97,3	5,0	2,7	5,0	2,5
Moyenne Guinée	96,5	97,5	4,5	2,5	2,2	1,3
Haute Guinée	94,4	97,3	5,6	2,7	3,0	1,9
Guinée Forestière	94,7	96,6	5,3	3,4	4,1	2,6
Conakry	93,6	97,3	6,4	2,7	1,1	1,7
Ensemble	95,0	97,3	5,0	2,7	2,7	1,8

(1) = en pourcentage de la population de Droit (2) = en pourcentage de la population de fait

Source : RGPH - 1996

Il ressort du tableau 2.3 que la proportion des résidents présents a augmenté entre 1983 et 1996. Dans toutes les régions, la proportion des absents est presque la moitié de celle de 1983. Le faible pourcentages des résidents absents et des visiteurs est la conséquence, d'une part, de la sensibilisation qui entraîné la diminution de la mobilité des personnes pendant la période du recensement et d'autre part du fait que celle-ci a coïncidé avec la période de stabilité dans les

villages. Par ailleurs, la mauvaise interprétation du concept de résident absent par les agents recenseurs en 1983 ou en 1996 peut être à l'origine de cette situation.

2-2. Population des ménages ordinaires et des ménages collectifs

La population résidente s'élève à 7.156.406 individus pour un total de 1.051.203 ménages ordinaires. A cet effectif s'ajoute la population dénombrée dans les 109 ménages collectifs (hôpitaux, casernes, internats, hôtels, prisons, congrégations religieuses, etc.) évaluée à 1030 personnes. Ainsi donc, au terme du recensement de décembre 1996, la République de Guinée comptait une population de 7.157.436 habitants. Les ménages collectifs représentent une part négligeable de la population totale moins de 0,5%. L'analyse portera uniquement sur la population résidente des ménages ordinaires.

Tableau 2-4 : Répartition de la population résidente selon le type de ménage et le milieu d'habitat

Ménages	Urbain		Rural		Ensemble	
	Ménages	Population	Ménages	Population	Ménages	Population
Ordinaires	306.050	2.139.631	745.153	5.016.775	1.051.203	7.156.406
Collectifs	89	840	20	190	109	1.030

Source : RGPH – 1996

Entre 1983 et 1996, les ménages ordinaires ont connu un accroissement de 46% dans l'ensemble du pays. Cet accroissement est beaucoup plus marqué en milieu urbain qu'en milieu rural (91% contre 33%).

La taille moyenne des ménages ordinaires est évaluée à 6,8 personnes pour l'ensemble du pays. Elle varie très peu entre le milieu rural (6,7) et le milieu urbain (7,0).

Tableau 2-5 : Répartition de la population résidente selon le milieu d'habitat et le sexe

Milieu d'habitat	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Urbain	1.107.951	31,7	1.031.680	28,2	2.139.631	29,9
Rural	2.389.600	68,3	2.627.175	71,8	5.016.775	70,1
Total	3.497.551	100	3.658.855	100	7.156.406	100

Source : RGPH - 1996

La population guinéenne est inégalement répartie entre les zones rurales et les centres urbains qui abritent respectivement 70,1% et 29,9% de la population. Cette répartition est sensiblement la même quelque soit le sexe et le milieu de résidence.

La répartition de la population est par ailleurs inégale entre les sexes avec un léger surnombre de femmes qui représente 51,1% contre 48,9% d'hommes. Ce constat est valable en milieu rural où les femmes sont de 52,4% contre 47,6% d'hommes. En milieu urbain il y a un léger surnombre des hommes qui représentent 51,8% contre 48,2% de femmes.

CHAPITRE 3

REPARTITION SPATIALE

La République de Guinée comprend quatre régions naturelles, huit régions administratives et trente trois préfectures. L'agglomération de Conakry jouit d'un statut particulier et est subdivisée en cinq communes. On traitera successivement de la répartition de la population selon les unités administratives (régions et préfectures), des densités et de la population urbaine et rurale.

3-1. Population des Unités administratives

On considérera ici les régions naturelles, administratives et les préfectures.

3-1-1. : Population des régions

La population de la Guinée est inégalement répartie entre les régions du pays aussi bien naturelles qu'administratives. Toutefois, ces disparités sont relativement faibles entre régions naturelles : la Moyenne Guinée est la plus peuplée avec 22,9% de la population totale, suivie de la Guinée forestière avec 21,7% et la Basse Guinée (20,4%). La Haute Guinée est la région la moins peuplée avec 19,7% de la population.

Tableau 3-1 : Répartition de la population résidante selon les régions naturelles.

Régions naturelles	Population totale de 1983		Population totale de 1996	
	Effectif	%	Effectif	%
Basse Guinée	891.750	19,1	1.460.577	20,4
Moyenne Guinée	1.252.740	26,9	1.639.617	22,9
Haute Guinée	922.836	19,8	1.407.734	19,7
Guinée forestière	882.884	18,9	1.555.542	21,7
Conakry	710.372	15,2	1.092.936	15,3
Ensemble	4.660.372	100	7.156.406	100

Sources : RGPH – 1983, RGPH – 1996

La comparaison de ces résultats avec ceux du recensement de 1983 montre un rééquilibrage démographique au détriment de la Moyenne Guinée (près de 27% de la population en 1983) en faveur de la Guinée Forestière et de la Basse Guinée. Ces dernières régions ont bénéficié entre autres, de l'afflux des réfugiés libériens et sierra léonais. On note par ailleurs la constance du poids démographique de la Haute Guinée (19,7%) et de Conakry (15,3%).

Cette tendance est confirmée par la comparaison des taux d'accroissement annuels moyens de la population selon les régions entre 1983 et 1996 (tableau 3.2). Le taux le plus élevé est enregistré par la Guinée Forestière (4,1%) ; il est suivi de la Basse Guinée (3,6%). Les populations de la Haute Guinée et de Conakry ont, quant à elles évolué selon le même rythme que la moyenne nationale (3,1%), tandis que celle de la Moyenne Guinée avec (1,9%) a crû moins vite que cette moyenne.

Tableau 3-2 : Population en 1983 et en 1996 et taux d'accroissement par région naturelle

Région Naturelle	Pop.en 1983	Pop.en 1996	Taux
Basse Guinée	891.750	1.460.577	3,6
Moyenne Guinée	1.252.740	1.639.617	1,9
Haute Guinée	922.836	1.407.734	3,1
Guinée Forestière	882.884	1.555.542	4,1
Conakry	710.372	1.092.936	3,1
Total	4.660.582	7.156.406	3,1

Source :RGPH – 1983, RGPH - 1996

Contrairement aux régions naturelles, les écarts entre entités administratives sont beaucoup plus marqués. NZérékoré est la région la plus peuplée avec 18,8% de la population totale ; elle est la plus affectée par l'afflux des réfugiés. Elle est suivie de Conakry (15,3%) qui, avec un million d'habitants abrite plus de la moitié de la population urbaine. Viennent ensuite les régions administratives de Kankan (14,1%), Kindia (13,0%) et Labé (11,2%). Avec respectivement 8,6% et 8,4%, Mamou et Faranah sont les régions les moins peuplées de la Guinée.

Tableau 3-3 : Population en 1983 et en 1996 et taux d'accroissement par région administrative

Région administrative	Pop.en 1983	Pop.en 1996	Taux
Boké	508.724	760.119	2,9
Kindia	555.937	928.312	3,7
Mamou	437.212	612.218	2,4
Labé	642.617	799.545	1,6
Faranah	425.160	602.845	2,5
Kankan	640.432	1.011.644	3,3
NZérékoré	740.128	1.348.787	4,3
Conakry	710.372	1.092.936	3,1
Total	4.660.582	7.156.406	3,1

Sources : RGPH – 1983, RGPH – 1996

Comme pour les régions naturelles, cette tendance est en gros confirmée par les taux d'accroissement annuel moyen des populations des régions administratives entre 1983 et 1996. Trois régions administratives présentent un taux d'accroissement intercensitaire supérieur à celui du niveau national. NZérékoré et Kindia, régions d'immigration, dotées de terres fertiles et de mines d'or et de diamant, touchées par l'afflux des réfugiés, ont enregistré les taux les plus élevés (4,3% et 3,7 respectivement). La région de Kankan, avec l'existence des mines d'or (Siguiri, Kouroussa) et de diamant (Kérouané), a connu un accroissement assez important (3,3%). Les régions de Labé, Mamou et Faranah connaissent un accroissement relativement modéré, peut être des suites de l'émigration des populations vers les centres urbains et l'extérieur.

3-1-2. Population des préfectures

Les préfectures ont des effectifs de taille variable sur le plan démographique. Elle vont de

81.790 habitants à Fria à 347.541 habitants à Gueckédou.

Sur les 33 préfectures que compte le pays, 13 seulement ont une population supérieure à 200.000 habitants, totalisant 47,4% de la population (tableau 3.4). Ces préfectures se répartissent de manière inégale entre les régions naturelles : trois préfectures en Basse Guinée,

Tableau 3-4 : Répartition de la population résidante selon les préfectures, et le sexe

Unités Administratives	Population urbaine			Population rurale			Population totale		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boffa	3885	3482	7367	72503	76688	149191	76388	80170	156558
Boké	62731	58830	121561	82401	89955	172356	145132	148785	293917
Coyah	14971	15091	30062	27336	27750	55086	42307	42841	85148
Dubréka	3083	2680	5763	60804	64770	125574	63887	67450	131337
Fria	23354	21015	44369	18087	19334	37421	41441	40349	81790
Forécariah	7032	7174	14206	86797	94833	181630	93829	102007	195836
Kindia	48385	47689	96074	93467	98070	191537	141852	145759	287611
Télimélé	5400	5691	11091	100566	116723	217289	105966	122414	228380
Basse Guinée	168841	161652	330493	541961	588123	1130084	710802	749775	1460577
Dalaba	3384	3652	7036	58936	70684	129620	62320	74336	136656
Gaoual	3206	3226	6432	63109	68083	131192	66315	71309	137624
Koubia	1150	1256	2406	40816	48660	89476	41966	49916	91882
Koundara	6558	6475	13033	37192	40005	77197	43750	46480	90230
Labé	24649	24863	49512	89679	112511	202190	114328	137374	251702
Lélouma	2226	2551	4777	56260	76236	132496	58486	78787	137273
Mali	2174	2214	4388	89539	110114	199653	91713	112328	204041
Mamou	24573	24906	49479	90391	96456	186847	114964	121362	236326
Pita	6794	7295	14089	99040	126107	225147	105834	133402	239236
Tougué	1784	1814	3598	50781	60268	111049	52565	62082	114647
Moyenne Guinée	76498	78252	154750	675743	809124	1484867	752241	887376	1639617
Dabola	6571	6586	13157	47603	50603	98206	54174	57189	111363
Dinguiraye	4885	4914	9799	61783	65798	127581	66668	70712	137380
Faranah	17508	16964	34472	55955	56920	112875	73463	73884	147347
Kankan	50216	49976	100192	79713	82445	162158	129929	132421	262350
Kérouané	7869	7630	15499	73,333	66029	139362	81202	73659	154861
Kouroussa	5000	5141	10141	67609	72309	139918	72609	77450	150059
Mandiana	3930	3849	7779	81523	83848	165371	85453	87697	173150
Siguiri	13687	13194	26881	119536	124807	244343	133223	138001	271224
Haute Guinée	109666	108254	217920	587055	602759	1189814	696721	711013	1407734
Beyla	5741	5825	11566	80569	77595	158164	86310	83420	169730
Gueckédou	39630	39510	79140	127326	141075	268401	166956	180585	347541
Kissidougou	32986	33042	66028	67881	72846	140727	100867	105888	206755
Macenta	23418	23942	47360	110535	120894	231429	133953	144836	278789
N'Zérékoré	53761	53568	107329	84627	91457	176084	138388	145025	283413
Lola	10856	11262	22118	54340	57868	112208	65196	69130	134326
Yomou	5052	4939	9991	59563	65434	124997	64615	70373	134988
Guinée Forestière	171444	172088	343532	584841	627169	1212010	756285	799257	1555542
Conakry	581502	511434	1092936	-	-	-	581502	511434	1092936
Ensemble	1107951	1031680	2139631	2389600	2627175	5016775	3497551	3658855	7156406

Source : RGPH – 1996

Quatre préfectures en Moyenne Guinée, deux en Haute Guinée et quatre en Guinée Forestière). La population des autres préfectures varie entre 81.790 (Fria) et 195.836 (Forécariah). Cette inégalité de taille des unités administratives montre que l'effectif de la population n'est pas un critère déterminant du découpage administratif du pays. Cette situation pose le problème de la rentabilisation de certaines infrastructures collectives qui nécessitent un certain effectif de population desservie pour leur utilisation optimale. C'est notamment le cas des formations sanitaires, des établissements scolaires et de l'adduction d'eau.

Il convient de signaler que les préfectures ont connu un taux d'accroissement très variable au cours de la période intercensitaire allant de 0,7% à Mali à 6,5% à Yomou. Douze préfectures sur 33 ont enregistré un taux d'accroissement supérieur au taux national (3,1%). Ces préfectures peuvent se classer en trois catégories principales.

Il y a d'abord les préfectures qui ont accueilli les réfugiés libériens et sierra léonais : Yomou (6,5%), Gueckédou (6,0%), Forécariah (5,6%), Macenta (4,9%) et Lola (4,1%).

Viennent ensuite les préfectures situées à la porte de Conakry, Coyah et Dubréka avec un taux de 4,5%.

Enfin les préfectures renfermant les unités industrielles et les gisements d'or et de diamant ont également enregistré un taux d'accroissement important. Ce sont Kindia, Kérouané 4,1% et 4,2 respectivement, Boké 4,0%, Siguiri 3,8% et Fria 3,1%.

A l'exception de Mamou ville carrefour (3,8%), les préfectures de la Moyenne Guinée connaissent dans l'ensemble un accroissement lent allant de 0,7% à Mali à 2,6% à Tougué. Ceci peut être la conséquence d'une émigration importante de sa population vers les grandes villes du pays et l'extérieur.

3-2. – Densités de population

La densité globale du pays est de 29 habitants au kilomètre carré. Elle était de 19 habitants en 1983. Cet important accroissement est le résultat du fort accroissement démographique enregistré par le pays au cours de la période. Mais le niveau général de peuplement du pays reste globalement faible, compte tenu de ses potentialités naturelles. La densité nationale masque par ailleurs d'importantes disparités régionales.

3-2-1. Densités des Régions

Les écarts de peuplement entre régions sont relativement marqués et concernent à la fois les régions naturelles et les régions administratives. Parmi, les régions naturelles, la région la plus densément peuplée, la Guinée Forestière, a 34 habitants au kilomètre carré et la moins peuplée, la Haute Guinée, a 14 habitants au km². Les inégalités dans la distribution spatiale peuvent s'expliquer à la fois par des facteurs démographiques, économiques, socio-culturels, écologiques et historiques mêmes. Il faut noter que les régions les plus peuplées sont bien les régions d'immigration disposant d'importantes potentialités économiques.

Il n'existe pas de relation entre la superficie de la région et le niveau de peuplement (graphique 3.1). Avec 40% de la superficie du territoire national, la Haute Guinée n'abrite que le cinquième de la population totale. Hormis Conakry, la situation semble plus équilibrée pour les autres régions qui totalise chacune environ 20% de la population avec le cinquième du territoire.

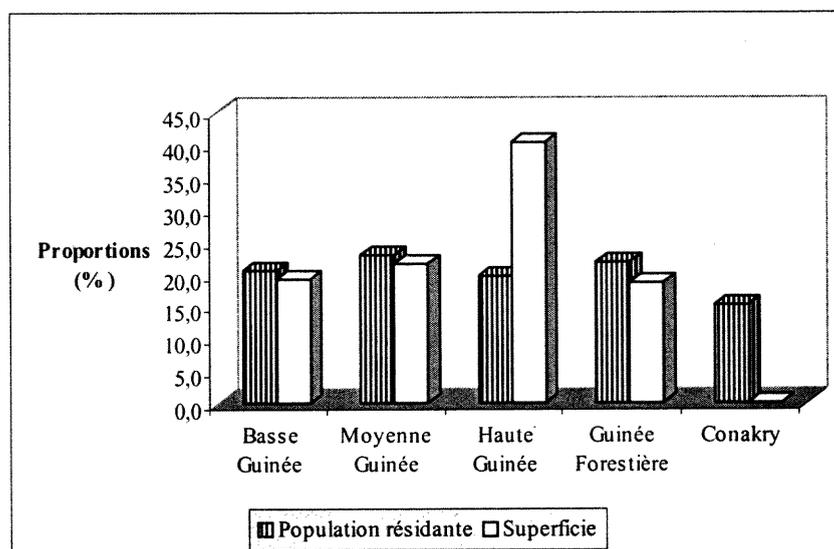
Par ailleurs, la densité des différentes régions a beaucoup évolué entre 1983 et 1996. L'augmentation la plus forte été enregistrée en Guinée Forestière où la densité a pratiquement doublée en 13 ans passant de 18 à 34 habitants au km². Ceci est la conséquence de l'afflux des réfugiés Libériens et Sierra Léonais et de ses corollaires.

Tableau 3-6 : Répartition de la population résidante et de la superficie selon les régions naturelles

Unités Administratives	Population Résidante	% du Total	Superficie en Km ²	% du Total	Densité
Basse Guinée	1.406.577	20,4	47.063	19,1	31,0
Moyenne Guinée	1.639.617	22,9	52.939	21,5	31,0
Haute Guinée	1.407.734	19,7	99.426	40,4	14,2
Guinée forestière	1.555.542	21,7	45.958	18,7	33,8
Conakry	1.092.936	15,3	450	0,2	2428,7
Ensemble	7.156.406	100,0	245836	100,0	29,1

Source : RGPH – 1996

Graphique 3-1 : Population résidante et superficie par région naturelle (Source : RGPH – 1996)



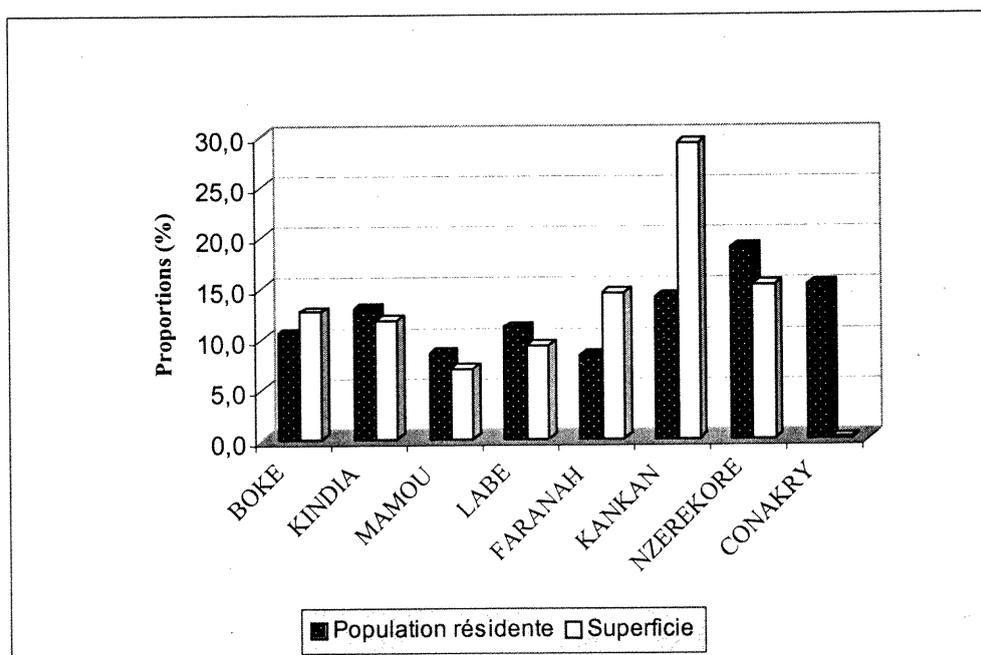
Parmi les régions administratives, celles de Faranah et Kankan sont, les moins densément peuplées avec 14 habitants au km² et 17 habitants au km² respectivement. Les régions Administratives de Mamou, de NZérékoré de Labé et Kindia sont des zones de forte concentration de la population. En effet, la densité de ces régions dépasse de loin la densité nationale. La région de Boké, malgré le présence des unités industrielles, peut être classée parmi les zones de faible (24,4 km²). Cette situation peut s'expliquer par le fait qu'elle abrite les préfectures de Koundara et de Gaoual ayant respectivement une densité de 17,2 et 17,7 km² .

Tableau 3-7 : Répartition de la population résidante et la superficie selon les Régions Administratives

Unités Administratives	Population Résidante	% du Total	Superficie en Km ²	% du Total	Densité
Boké	760.119	10,6	31.186	12,7	24,4
Kindia	928.312	12,9	28.873	11,7	32,2
Mamou	612.218	8,6	17.074	6,9	35,9
Labé	799.545	11,2	22.869	9,3	35,0
Faranah	602.845	8,4	35.581	14,5	16,9
Kankan	1.011.644	14,1	72.145	29,3	14,0
NZérékoré	1.348.787	18,9	37.658	15,3	35,8
Conakry	1.092.936	15,3	450	0,2	2428,7
Ensemble	7.156.406	100,0	245.836	100,0	29,1

Source : RGPH – 1996

Graphique 3-2 : Population résidante et superficie par régions administratives



Source : RGPH – 1996

3-2-2. Densités des Préfectures

La densité de population est très variable entre les préfectures, allant de 10 habitants à Kouroussa à 112 habitants à Labé. Sur les 33 préfectures, 16 seulement ont une densité supérieure à la moyenne nationale (29,1). C'est dans la Haute Guinée qu'on trouve les préfectures les moins densément peuplées.

Tableau 3-8 : Répartition de la population résidante et la densité selon la préfecture de résidence

Unités Administratives	Population Résidante	% du Total	Superficie en Km ²	% du Total	Densité
Boffa	156558	2.2	5050	2.1	31.0
Boké	293917	4.1	11124	4.5	26.4
Coyah	85148	1.2	1275	0.5	66.8
Dubréka	131337	1.8	4350	1.8	30.2
Fria	81790	1.1	2016	0.8	40.6
Forécariah	195836	2.7	4384	1.8	44.7
Kindia	287611	4.0	9648	3.9	29.8
Télimélé	228380	3.2	9216	3.7	24.8
Basse Guinée	1460577	20.4	47063	19.1	31.0
Dalaba	136656	1.9	3328	1.4	41.1
Gaoual	137624	1.9	7758	3.2	17.7
Koubia	91882	1.3	3725	1.5	24.7
Koundara	90230	1.3	5238	2.1	17.2
Labé	251702	3.5	2242	0.9	112.3
Lélouma	137273	1.9	4275	1.7	32.1
Mali	204041	2.9	8802	3.6	23.2
Mamou	236326	3.3	9108	3.7	25.9
Pita	239236	3.3	4638	1.9	51.6
Tougué	114647	1.6	3825	1.6	30.0
Moyenne Guinée	1639617	22.9	52939	21.5	31.0
Dabola	111363	1.6	6350	2.6	17.5
Dinguiraye	137380	1.9	7965	3.2	17.2
Faranah	147347	2.1	12966	5.3	11.4
Kankan	262350	3.7	19750	8.0	13.3
Kérouané	154861	2.2	7020	2.9	22.1
Kouroussa	150059	2.1	14050	5.7	10.7
Mandiana	173150	2.4	12825	5.2	13.5
Siguiri	271224	3.8	18500	7.5	14.7
Haute Guinée	1407734	19.7	99426	40.4	14.2
Beyla	169730	2.4	13612	5.5	12.5
Gueckédou	347541	4.9	4750	1.9	73.2
Kissidougou	206755	2.9	8300	3.4	24.9
Macenta	278789	3.9	7056	2.9	39.5
N'Zérékoré	283413	4.0	3632	1.5	78.0
Lola	134326	1.9	4688	1.9	28.7
Yomou	134988	1.9	3920	1.6	34.4
Guinée Forestière	1555542	21.7	45958	18.7	33.8
Conakry	1092936	15.3	450	0.2	2428.7
Ensemble	7156406	100.0	245836	100.0	29.1

Source : RGPH – 1996

Les préfectures les plus densément peuplées sont par ordre décroissant : Labé (112), NZérékoré (78) Gueckédou (73), Coyah (66,8), Pita (51,6), Forécariah.(44,7) et Fria (40,6). Les préfectures de Labé, Gueckédou et Pita sont des zones de commerce attirant les populations des préfectures voisines. Quant à Coyah et Forécariah, elles constituent les portes d'entrée de Conakry et aussi des zones d'intenses activités agricoles liées à la fertilité des sols. On y trouve de nombreuses plantations de bananes, d'ananas et d'agrumes. La préfecture de Fria, quant à elle, abrite l'une des plus grande unité industrielle du pays (Friguia). Les préfectures les moins densément peuplées sont par ordre croissant Kouroussa (10), Faranah (11), Kankan (13), Mandiana (13) et Siguiri (14). Toutes ces préfectures se trouvent dans la Haute Guinée.

La ville de Conakry a une densité exceptionnelle (2428,7 habitants au km²) liée entre autre à son statut de capitale administrative, politique, économique, sociale et culturelle du pays. Elle est ainsi le principal point de chute de tous les migrants venant des préfectures.

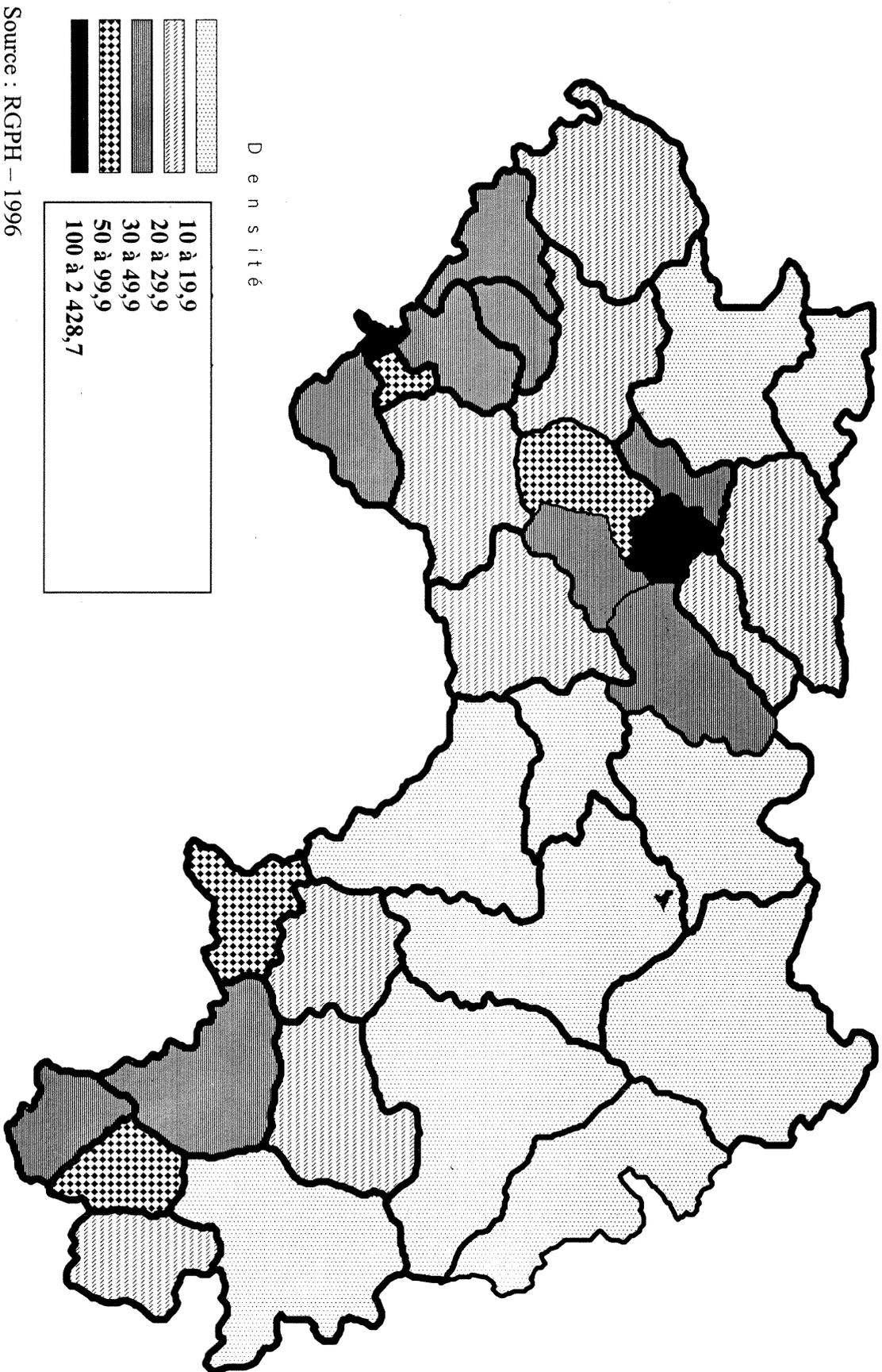
Tableau 3-9 : Répartition des préfectures selon les densités et les régions naturelles.

Densité	Basse Guinée	Moyenne Guinée	Haute Guinée	Guinée Forestière	Total
Moins de 20	-	2	7	1	10
20-29	3	3	1	2	9
30-49	4	3	-	2	9
50 et +	1	2	-	2	5
Total	8	10	8	7	33

Source : RGPH – 1996

Les fortes disparités posent un certain nombre de problèmes dans le domaine de l'aménagement du territoire et la mise en valeur des régions et de certaines préfectures. En effet, pour les régions de forte densité, il se pose les problèmes d'exploitation des terres, de droit foncier, et d'aménagement du territoire. Pour résoudre ces différents problèmes, il faut développer l'agriculture intensive, encourager le développement des pôles secondaires. Par contre, pour les régions de faible densité, il est nécessaire de développer les infrastructures (routes), l'éradication de certaines maladies pour permettre la fixation de la population dans les zones infestées, enfin envisager les possibilités d'emploi en dehors de l'agriculture dans ces régions.

Graphique 3-3 : Carte des densités



3-3. Population urbaine et population rurale

A ce jour, il n'existe pas une définition officielle du concept de ville ou de population urbaine. Ainsi, pour déterminer la population urbaine à partir des données du recensement de 1983, on a eu recours essentiellement au critère de découpage administratif. A été considérée comme population urbaine la population résidant dans les chefs lieux de préfecture (appelé à l'époque sous-préfecture centrale) ainsi que la population de Conakry. Exceptionnellement les citées de Kamsar et Sangarédi qui étaient dotées des infrastructures variées telles que l'électricité, l'eau courante, le téléphone ont été considérées comme localité urbaine. Telle que définie, la population urbaine englobait des populations vivant dans des localités très éloignées du centre ville et dont les activités économiques étaient essentiellement agricoles. Dans le but de mieux cerner la population urbaine au recensement de 1996, il a été décidé lors de la cartographie de considérer comme population urbaine celle vivant dans les limites du périmètre urbain.

Ainsi, seules les populations vivant dans les centres urbains des communes et dans la population dénombrée en 1996 en Guinée est inégalement répartie entre les zones rurales et les centres urbains qui abritent respectivement 70,1% et 29,9%. Cette répartition est sensiblement la même quel que soit le sexe.

En considérant la répartition de la population dans chacun des deux milieux de résidence, on constate des disparités assez importantes. A l'exception de Conakry qui abrite un peu plus de la moitié de la population urbaine (51,1%), c'est en Guinée Forestière que la proportion des citadins est plus élevée (16,1%) vient ensuite la Basse Guinée (15,4%). Seules 7% et 10% de cette population urbaine vivent respectivement en Moyenne Guinée et la Haute Guinée.

Tableau 3- : Répartition de la population résidante selon la région naturelle et le milieu d'habitat

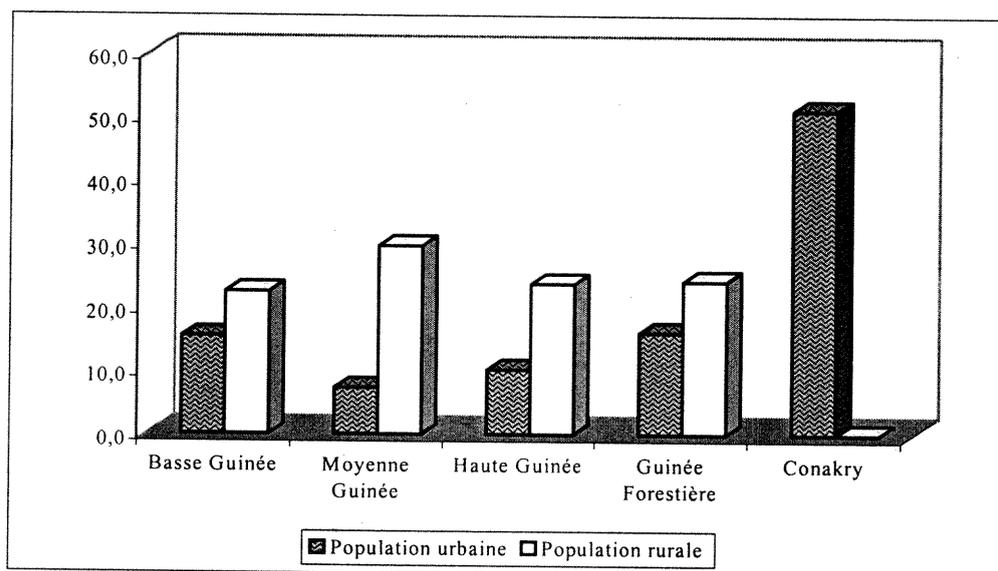
Unités Administratives	Population Urbaine		Population Rurale		Population Totale	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Basse Guinée	330.493	15,4	1.130.084	22,5	1.460.577	20,4
Moyenne Guinée	154.750	7,2	1.484.867	29,6	1.639.617	22,9
Haute Guinée	217.920	10,2	1.189.814	23,7	1.407.734	19,7
Guinée Forestière	343.532	16,1	1.212.010	24,2	1.555.542	21,7
Conakry	1.092.936	51,1	-	-	1.092.936	15,3
Total	2.139.631	100,0	5.016.775	100,0	7.156.406	100,0

Source : RGPH – 1996

S'agissant de la population rurale, près d'un tiers vit en Moyenne Guinée, le reste se répartissant de façon plus ou moins équitable entre les autres régions.

Il existe d'importantes disparités de population entre les régions administratives. A l'exception de Nzérékoré (13%) aucune de ces régions n'abrite plus de 10% de la population urbaine. Les proportions les plus faibles se rencontrent à Labé (3%), Mamou (3,3%) et Faranah (5,8%).

Graphique 3-4 : Répartition de la population selon le milieu de résidence par RN



Source : RGPH - 1996

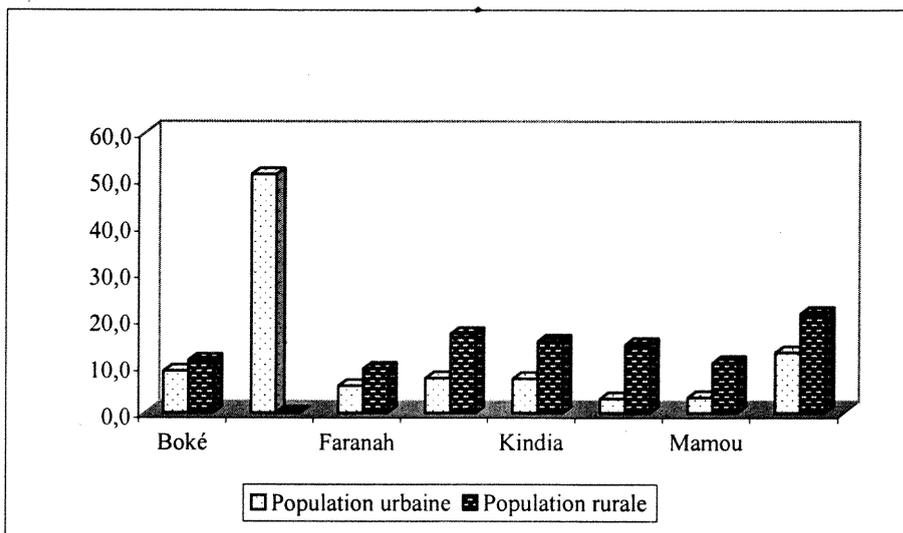
Quant à la population rurale, plus de 20% se retrouve dans la région de N'Zérékoré, suivie de Kankan qui compte 17%. Les régions de Kindia et de Labé se talonnent avec respectivement 15,4% et 14,6%. Enfin celle de Faranah qui abrite moins de 10% de la population rurale.

Tableau 3-4 : Répartition de la population résidente selon la région administrative et le milieu d'habitat

Unités Administrative	Population urbaine		Population rurale		Population Totale	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Boké	192.762	9,0	567.357	11,3	760.119	10,6
Conakry	1.092.936	51,1	-	-	1.092.936	15,3
Faranah	123.456	5,8	479.389	9,6	602.845	8,4
Kankan	160.492	7,5	851.152	17,0	1.011.644	14,1
Kindia	157.196	7,3	771.116	15,4	928.312	13,0
Labé	64.681	3,0	734.864	14,6	799.545	11,2
Mamou	70.604	3,3	541.614	10,8	612.218	8,6
N'Zérékoré	277.504	13,0	1.071.283	21,4	1.348.787	18,8
TOTAL	2.139.631	100,0	5.016.775	100,0	7.156.406	100,0

Source : RGPH - 1996

Graphique 3-5 : Répartition de la population selon le milieu de résidence et par RA



Source : RGPH – 1996

La population rurale de Guinée est passée de 3.450.505 en 1983 à 5.016.775 soit un taux d'accroissement global de 2,7% par an. A ce rythme la population rurale peut doubler tous les 26 ans.

Comme souligné au début de cette section, l'absence de définition officielle de la ville aussi bien en 1983 et en 1996, ne permet pas strictement de suivre l'évolution de la population urbaine en Guinée. Toutefois, la comparaison des données de ces deux recensements donnera une idée sur les tendances observées.

L'effectif de la population urbaine est passé de 1.210.077 en 1983 à 2.139.631, soit un taux d'accroissement intercensitaire de 4,1% par an. La population urbaine a presque doublé en 13 ans (multipliée par 1,8), ce qui montre que l'urbanisation en Guinée a beaucoup évolué, en dépit de son faible niveau global. C'est du reste une des caractéristiques de l'urbanisation des pays du Tiers Monde : plus l'urbanisation est faible, plus rapide est la croissance urbaine.

Au recensement de 1996, le taux global d'urbanisation du pays est de 29,9% ; il était de 26% en 1983. C'est un niveau encore faible qui montre que la population guinéenne est essentiellement rurale. Le niveau d'urbanisation du pays est inférieur à celui de la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, à l'exception du Mali et de la Guinée Bissau, mais son taux de croissance urbaine est comparable. (tableau 3.10)

Tableau 3-10 : Proportion de la population urbaine de certains pays de l'Afrique de l'Ouest en 1996.

Pays	% population urbaine	Croissance de la population urbaine
Sénégal	44,3	4,1
Mali	27,5	5,6
Côte d'Ivoire	44,0	4,6
Liberia	45,5	-2,5
Sierra Leone	33,9	3,0
Guinée Bissau	22,1	3,7
Guinée	29,9	4,1

Source : Urban and rural areas 1996, United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division, New York, 1996.

Il existe d'importantes disparités de l'urbanisation entre les régions autant qu'entre préfectures. Par ailleurs le réseau urbain du pays est marqué par le poids excessif de Conakry qui regroupe un peu plus de la moitié de la population urbaine (51,1%).

Tableau 3-11 : Répartition de la population totale et urbaine selon les préfectures de résidence et le niveau d'urbanisation

Unités Administratives	Population totale	Population urbaine	Niveau d'urbanisat.	% de la Pop urbaine
Boffa	156558	7367	4.7	0.3
Boké	293917	121561	41.4	5.7
Coyah	85148	30062	35.3	1.4
Dubréka	131337	5763	4.4	0.3
Fria	81790	44369	54.2	2.1
Forécariah	195836	14206	7.3	0.7
Kindia	287611	96074	33.4	4.5
Télimélé	228380	11091	4.9	0.5
Basse Guinée	1460577	330493	22.6	15.4
Dalaba	136656	7036	5.1	0.3
Gaoual	137624	6432	4.7	0.3
Koubia	91882	2406	2.6	0.1
Koundara	90230	13033	14.4	0.6
Labé	251702	49512	19.7	2.3
Lélouma	137273	4777	3.5	0.2
Mali	204041	4388	2.2	0.2
Mamou	236326	49479	20.9	2.3
Pita	239236	14089	5.9	0.7
Tougué	114647	3598	3.1	0.2
Moyenne Guinée	1639617	154750	9.4	7.2
Dabola	111363	13157	11.8	0.6
Dinguiraye	137380	9799	7.1	0.5
Faranah	147347	34472	23.4	1.6
Kankan	262350	100192	38.2	4.7
Kérouané	154861	15499	10.0	0.7
Kouroussa	150059	10141	6.8	0.5
Mandiana	173150	7779	4.5	0.4
Siguiri	271224	26881	9.9	1.3
Haute Guinée	1407734	217920	15.5	10.2
Beyla	169730	11566	6.8	0.5
Gueckédou	347541	79140	22.8	3.7
Kissidougou	206755	66028	31.9	3.1
Macenta	278789	47360	17.0	2.2
N'Zérékoré	283413	107329	37.9	5.0
Lola	134326	22118	16.5	1.0
Yomou	134988	9991	7.4	0.5
Guinée Forestière	1555542	343532	22.1	16.1
Conakry	1092936	1092936	100.0	51.1
Ensemble	7156406	2139631	29,9	100.0

Source : RGPH – 1996

3-3-1. Disparités régionales de l'urbanisation

Avec des taux d'urbanisation de 22,6% et 22,1% respectivement la Basse Guinée et Guinée Forestière sont les régions naturelles les plus urbanisées. La Haute Guinée occupe une

position intermédiaire avec 15,5%. La Moyenne Guinée est la région la moins urbanisée du pays ; moins de 10% de sa population vit en ville.

La forte urbanisation de la Basse Guinée est due à la présence de la ville de Conakry qui abrite, à elle seule, 42,9% de la population de cette région. Sans Conakry, le taux d'urbanisation de la Basse Guinée se réduit à 22,6%.

Le faible niveau d'urbanisation de la Moyenne Guinée serait essentiellement attribuable à la forte migration à laquelle est soumise la population de cette région. Celle-ci se dirigerait prioritairement vers la ville de Conakry au lieu d'aller dans les villes locales. C'est du reste aussi la région qui compte le plus de préfectures (dix au total) et surtout de petites villes dont la population n'atteint pas 10.000 habitants (six sur dix).

Il existe aussi d'importants écarts d'urbanisation entre les préfectures. On passe ainsi de 2,2% à Mali à 54,2% à Fria. Seulement sept préfectures sur trente trois sont fortement urbanisées et ont un niveau d'urbanisation supérieur à la moyenne nationale. Quatre de ces préfectures sont situées en Basse Guinée, deux en Guinée Forestière et une en Haute Guinée. Environ la moitié des préfectures ont un niveau inférieur à 10% et plus du tiers de celles-ci sont situées en Moyenne Guinée. Les deux préfectures les plus urbanisées sont respectivement Fria (54,2%) et Boké (41,4%) qui abritent les principales industries du pays. Elles sont suivies des préfectures de Kankan (38,2%) reconnue comme la principale ville commerciale et de Coyah (35,3%) qui se trouve à la porte d'entrée de la capitale.

3-3-2. Prépondérance de Conakry

Le trait le plus marquant de l'urbanisation du pays est la prépondérance de Conakry dans le réseau urbain. La capitale regroupe, elle seule, un peu plus de la moitié de la population urbaine du pays. Son poids démographique est essentiellement dû à ses fonctions administratives et politiques (capitale) et de ville portuaire qui lui confèrent plusieurs atouts favorisant une forte immigration en provenance de toutes les régions et de toutes les préfectures. Le taux d'accroissement moyen annuel de la population de Conakry est estimé à 3,1% entre 1983 et 1996. Ce taux paraît faible compte tenu de l'extension spatiale de la ville entre les deux recensements, le périmètre urbain étant passé de 30800 hectares en 1983 à 52500 hectares en 1996. Il y avait probablement eu une surestimation de la population de Conakry en 1983 à la suite de la pratique du ravitaillement des ménages en denrées alimentaires⁵ à cette époque. Il y aurait aussi probablement eu un sous-dénombrement lors du recensement de 1996, du fait de l'omission de certains ménages consécutive aux difficultés de sensibilisation et/ou à celles de cartographie notamment dans les quartiers périphériques. En tout état de cause on note une diminution du poids démographique de Conakry par rapport à la population urbaine totale entre 1983 et 1996, attribuable à la décélération de la croissance urbaine consécutive à un ralentissement de la migration vers la capitale Conakry.

⁵ La pratique du ravitaillement des ménages consistait à vendre au ménage les denrées de première nécessité (riz, huile, sucre, savon, tissu ...) en fonction du nombre de personnes recensées dans le ménage et à un prix subventionné par l'Etat.

3-3-3. Croissance de la population urbaine

Bien que la croissance urbaine entre 1983 et 1996 est rapide pour l'ensemble du pays, celle-ci n'est pas ressentie de la même manière dans les régions et les préfectures. En effet, les régions qui sont le plus touchées sont la Guinée Forestière et la Basse Guinée qui ont respectivement des taux d'accroissement de 7,0% et 6,5%. Quant à la Moyenne Guinée et la Haute Guinée, elles connaissent un accroissement relativement modéré (3,5% et 3,3 respectivement).

L'évolution de la population urbaine par préfecture montre des écarts très importants. Le taux d'accroissement varie de moins de 1% à Koundara à 12,1% Boké. C'est en Guinée Forestière qu'on observe les taux les plus élevés. Toutefois, les préfectures de cette région ont un taux d'accroissement supérieur à la moyenne nationale alors qu'en Moyenne Guinée, seules les préfectures de Labé et Mamou dépassent cette moyenne.

Les raisons de ces disparités sont multiples et spécifiques d'une préfecture à une autre. La préfecture de Boké doit cet accroissement au fait qu'elle regroupe deux cités industrielles (Kamsar et Sangarédi) qui constituent deux pôles privilégiés d'attraction des migrants à la recherche de l'emploi. A côté de ces industries, les activités connexes notamment le commerce et la pêche favorisent ainsi la mise en place des populations.

La préfecture de Gueckédou, avec un taux de 10,3%, est un centre commercial de grande importance, recevant des populations venant non seulement de l'intérieur du pays mais celles des pays limitrophes (Liberia et Sierra Leone). Il faut ajouter aussi l'afflux des réfugiés dans cette ville, qui par sa position géographique (située non loin des frontières), a été le principal point de chute de ces populations. Quant à la ville de Yomou (8,1%), la présence des réfugiés justifierait pour l'essentiel un tel accroissement de la population urbaine. La ville de Macenta (7,1%) doit son accroissement d'une part à la présence des réfugiés et au développement des activités commerciales. Deux capitales régionales (Kindia et NZérékoré avec 6,5% et 6,4% respectivement) doivent leur accroissement, au développement des activités commerciales d'une part, et d'autre part du phénomène de l'urbanisation avec ses corollaires.

Dans l'ensemble, toutes les villes de la Moyenne Guinée connaissent un accroissement relativement modéré à l'exception de Labé et de Mamou. A ces villes s'ajoutent Forécariah (0,2%), Téliélé (2,4%), Faranah (1,3%), Kérouané (2,5%) et Mandiana (2,3%) qui ont un accroissement en dessous de la moyenne nationale. Ces villes, n'eut été le fait que la population urbaine de 1983 prenait en compte l'ensemble de la population de la Sous-préfecture centrale, pourraient avoir un accroissement négatif, dû probablement au transfert de la population vers les centres urbains les plus importants. Parmi ces villes, il y a Koundara avec un accroissement de 0,0%, Forécariah (0,2%), Gaoual (0,6%) et Pita (0,7%).

Tableau 3-12 : Evolution de la population urbaine entre 1983 et 1996 par préfecture.

Unités Administratives	Population urbaine de 1983	Population urbaine de 1996	Taux
Boffa	4600	7367	3,4
Boké	23036	121561	12,1
Coyah	13465	30062	5,8
Dubréka	3205	5763	4,3
Fria	29914	44369	2,9
Forécariah	13769	14206	0,2
Kindia	39121	96074	6,5
Télimélé	7997	11091	2,4
Basse Guinée	135016	330493	6,5
Dalaba	4579	7036	3,1
Gaoual	5912	6432	0,6
Koubia	1743	2406	2,3
Koundara	13022	13033	0,0
Labé	23622	49512	5,4
Lélouma	3720	4777	1,8
Mali	3207	4388	2,3
Mamou	24950	49479	5,0
Pita	12722	14089	0,7
Tougué	2214	3598	3,5
Moyenne Guinée	95691	154750	3,5
Dabola	9641	13157	2,3
Dinguiraye	4898	9799	5,0
Faranah	28817	34472	1,3
Kankan	55010	100192	4,3
Kérouané	10939	15499	2,5
Kouroussa	6409	10141	3,3
Mandiana	5639	7779	2,3
Siguiri	17388	26881	3,2
Haute Guinée	138741	217920	3,3
Beyla	5325	11566	5,6
Gueckédou	19039	79140	10,3
Kissidougou	30724	66028	5,5
Lola	9371	22118	6,2
Macenta	17838	47360	7,1
NZérékoré	44598	107329	6,4
Yomou	3270	9991	8,1
Guinée Forestière	130165	343532	7,0
Conakry	710372	1092936	3,1
Ensemble	1210077	2139631	4,1

Source : RGPH – 1996

3-3-4. Taille des villes

La Guinée se caractérise par une répartition inégale des villes selon la taille et entre les régions. Sur les 36 centres urbains que compte le pays : 11 sont situés en Basse Guinée, 10 en

Moyenne Guinée, 8 en Haute Guinée et 7 en Guinée Forestière (tableau 3-12) contrairement à ce que l'on observe dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne. Le phénomène urbain en Guinée est monocentrique. En effet, en dehors de la capitale Conakry qui compte une population de 1.092.936 habitants, il n'existe pas de ville de grande importance. Plus de la moitié (environ 56%) ont une population inférieure à 20.000 habitants, et seulement trois villes y compris Conakry ont une population supérieure à 100.000habitants (tableau 3.13). La plupart des grandes villes se retrouvent en Basse Guinée et en Guinée Forestière à l'exception de Kankan située en Haute Guinée.

Dans l'ensemble, les villes guinéennes ont une taille modeste. Deux centres urbains dépassent 100.000 habitants : il s'agit de la ville de Nzérékoré (107.329 habitants) et Kankan (100.192 habitants). Ces deux villes sont des capitales régionales. Quatre villes ont une population comprise entre 50.000 et 100.000 habitants : ce sont les villes de Kindia (96.074), Gueckédou (79.140), Kissidougou (66.028) et Kamsar (61.526). Il est à relever qu'une de ces villes est une capitale régionale (Kindia) et deux autres (Gueckédou et Kissidougou) doivent leur importance démographique à l'essor que les activités commerciales ont prises dans ces deux villes à partir des années 80. Pour le cas spécifique de Gueckédou, il faut ajouter la présence massive des réfugiés libériens et Sierra Léonais depuis 1990. Enfin Kamsar est une ville industrielle abritant la Compagnie des Bauxites de Guinée.

Onze villes guinéennes ont une population urbaine de moins de 10.000 habitants. Six de ces villes se trouvent dans la Moyenne Guinée, deux dans la Basse Guinée, deux autres dans la Haute Guinée et une se situe en Guinée Forestière. Si la Basse Guinée est la région la plus urbanisée, la Guinée Forestière, quant à elle, abrite trois des plus grandes villes du pays (Nzérékoré, Gueckédou et Kissidougou). Il n'existe pas réellement un réseau des villes moyennes pouvant jouer le rôle de pôles d'équilibre régionaux pour retenir une partie des flux migratoires qui se dirigent inexorablement vers la capitale Conakry.

Tableau 3-13 : Répartition des villes selon la taille et les régions naturelles.

Taille	Basse Guinée	Moyenne Guinée	Haute Guinée	Guinée Forestière	Guinée Ensemble
Moins de 10.000	2	6	2	1	11
De 10.000 à moins de 50.000	6	4	5	3	18
De 50.000 à moins de 100.000	2	-	-	2	4
Plus de 100.000			1	1	2
Plus de 200.000	1	-	-	-	1
Total	11	10	8	7	36

Source : RGPH - 1996

CHAPITRE IV

STRUCTURE PAR SEXE ET AGE

L'âge et le sexe sont des variables très importantes en démographie parce qu'elles influencent tous les aspects de l'état et de la dynamique de la population. L'analyse de la structure par âge et sexe de la population permet de connaître sa composition, d'établir des projections démographiques et d'identifier des sous-groupes de population auxquelles correspondent des problèmes et besoins spécifiques.

Si le sexe d'une personne est facile à appréhender lors d'une enquête démographique ou d'un recensement de la population, ce n'est pas toujours le cas pour la détermination de l'âge d'un individu. En effet, dans la plupart des pays africains, le mauvais fonctionnement des services d'état civil et le faible niveau d'alphabétisation des populations ne permettent pas toujours d'enregistrer de manière systématique les naissances et décès survenus sur l'ensemble du territoire. En outre l'âge est perçue différemment selon les sociétés et ne correspond pas nécessairement aux années écoulées depuis la naissance d'un individu.

Lors du recensement de 1996, des dispositions particulières ont été prises pour limiter les mauvaises déclarations de l'âge. Des instructions avaient été données aux agents recenseurs pour enregistrer l'âge des individus le plus correctement possible. Des indices démographiques permettent d'évaluer les erreurs de déclarations ou d'estimation des âges (indices de Myers, Whipple, Nations Unies).

4-1. La qualité des données sur l'âge

L'évaluation de la qualité des données sur l'âge vise à déterminer la cohérence et l'exactitude des déclarations de l'âge selon le sexe et à détecter les omissions et/ou les surestimations des effectifs à certains âges. Cette évaluation peut s'effectuer d'une part à l'aide des représentations graphiques comme la pyramide des âges et d'autre part à partir des méthodes théoriques d'estimation d'erreurs. Elle peut se faire pour l'ensemble du pays et au niveau des régions de résidence, pour le milieu urbain comme pour le milieu rural.

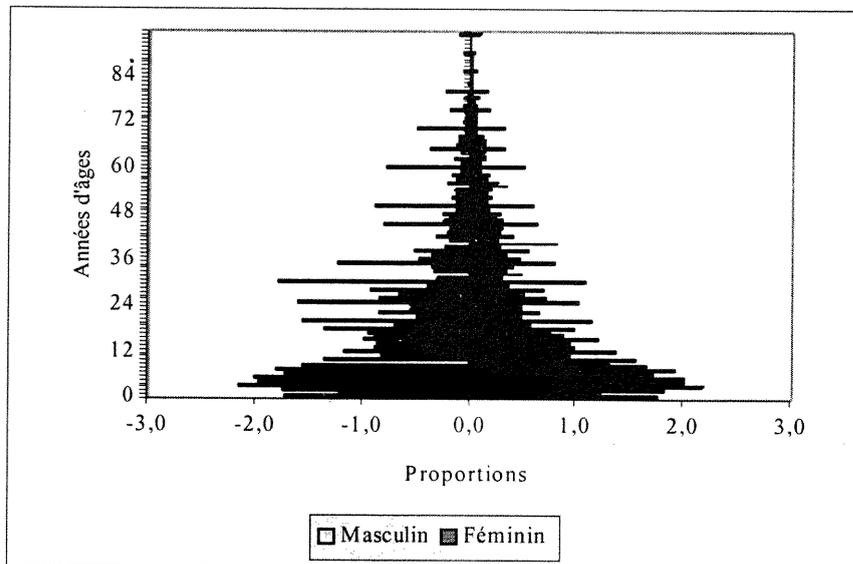
4-1-1 : Pyramide par année d'âge :

La pyramide par âge et par sexe permet de détecter à la fois les erreurs éventuelles survenues lors de la déclaration de l'âge et dans l'évolution des structures. L'examen de la pyramide par année d'âge met en évidence certaines anomalies :

- un déficit d'enfants âgés de 0, 1 et 2 ans ;
- les attractions ou les répulsions exercées manifestées pour les âges terminés par 0 et par 5 visibles sur le graphique par les pointes correspondant à ces âges ; on peut remarquer que ces attractions commencent à 20 ans , suggérant que les erreurs de déclarations d'âge sont moins importantes avant cet âge, probablement en raison de l'importance relative de l'alphabétisation des jeunes personnes ;
- un profil en dents de scie au fur et à mesure que l'âge augmente.

Les indices de Whipple et de Myers⁶ sont calculés dans le thème « évaluation des données ». Les conclusions de l'évaluation des données que pour l'ensemble et le sexe masculin, la qualité des données par âge est acceptable, car l'indice est inférieur à 20 (qui est le seuil acceptable). Par contre, l'indice de Myers pour le sexe féminin étant de 22,2 il en découle que la qualité des données par âges est mauvaise certainement parce que leur âge a été déclaré par les chefs de ménage. En ce qui concerne la préférence par chiffre on constate que les chiffres sont en général répulsifs sauf les chiffre 0 ; 8 et 5. Il est important de noter que les chiffres 0 ; 5 sont fortement attractifs et le 1 est fortement répulsif.

Graphique 4-1 : Pyramide par année d'âge (Guinée Ensemble)



Source : RGPH - 1996

Les pyramides selon le milieu de résidence montrent une déclaration des âges en ville meilleure que dans le milieu rural et un déficit d'hommes relativement plus important en milieu rural. Cela est dû soit à la mauvaise déclaration des âges, soit à la sous-estimation des migrants qui se dirigent prioritairement vers les centres urbaines.

⁶ - Indice de Whipple (mesure de l'attraction des âges terminés par 0 et par 5. Si ce indice est égal à 0 en ce moment il n'y a pas attraction et s'il est égal à 5 alors tous les âges sont terminés par 0 ou par 5) ;

- Indice de Myers : cet indice mesure l'attraction ou la répulsion de chacun des chiffres de la numérotation décimale pour les individus âgés de 10 ans et plus d'une part et de 20 ans et plus d'autre part. Il varie de 0 (aucune distorsion sur les âges) à 180 (tous les âges sont terminés par le même chiffres).

Au niveau régional les tendances de la distribution des effectifs selon l'âge sont identiques. Les attractions sont dominantes chez les femmes dont l'âge varie entre 20 et 60 ans. Ces attractions des femmes sont semblables pour toutes les régions sauf pour Conakry où les attractions selon le sexe sont négligeables. Cependant la structure de Conakry présente une anomalie : la population est plus nombreuse pour les âges allant de 20 à 30 ans. Cela pourrait s'expliquer entre autres par la migration des jeunes vers Conakry pour des raisons d'études ou d'emplois.

4-2-2 : Pyramide par groupes d'âges quinquennaux

La répartition de la population résidante par sexe et par groupes d'âges quinquennaux atténue quelque peu l'effet d'attraction à des âges ronds. La pyramide par groupes d'âge quinquennaux de la population totale présente les caractéristiques suivantes :

- une base large conséquence d'une forte natalité,
- un sommet rétréci témoignant d'une mortalité élevée aux âges avancés.

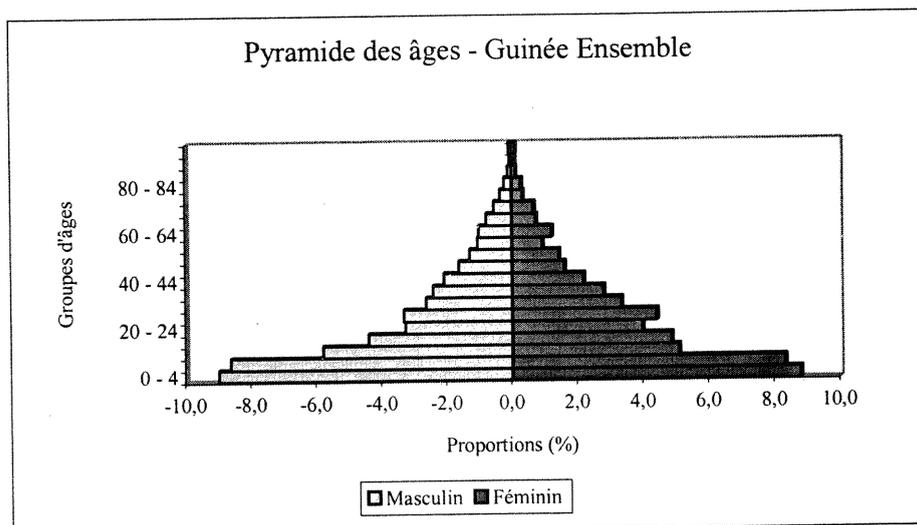
Ces deux caractéristiques de la pyramide des âges confirment la thèse d'une extrême jeunesse de la population. En effet, on constate que, dans l'ensemble, environ 55% de la population est âgée de moins de 20 ans.

Tableau 4-1 : Répartition de la population selon le sexe et le milieu de résidence par groupes d'âge quinquennaux (%)

Groupes d'âge	Ensemble		Urbain		Rural	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
0 - 4	9,0	8,8	7,6	7,3	9,6	9,4
5 - 9	8,6	8,3	7,6	7,7	9,1	8,6
10 - 14	5,8	5,1	6,1	6,1	5,7	4,6
15 - 19	4,4	4,9	6,0	5,6	3,7	4,5
20 - 24	3,3	4,0	5,4	4,6	2,4	3,7
25 - 29	3,3	4,4	4,7	4,3	2,7	4,4
30 - 34	2,6	3,3	3,5	3,3	2,3	3,4
35 - 39	2,4	2,8	2,9	2,5	2,2	2,9
40 - 44	2,1	2,2	2,6	1,9	1,9	2,3
45 - 49	1,6	1,6	1,6	1,3	1,6	1,7
50 - 54	1,3	1,4	1,2	1,0	1,3	1,6
55 - 59	1,1	0,9	0,9	0,7	1,1	1,0
60 - 64	1,0	1,2	0,7	0,7	1,2	1,4
65 - 69	0,8	0,7	0,5	0,4	0,9	0,9
70 - 74	0,6	0,7	0,3	0,3	0,7	0,8
75 - 79	0,4	0,3	0,2	0,2	0,5	0,4
80 - 84	0,2	0,3	0,1	0,1	0,3	0,3
85 - 89	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1
90 - 94	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1
95 et +	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1
Total	48,9	51,1	51,8	48,2	47,6	52,4

Source : RGPH - 1996

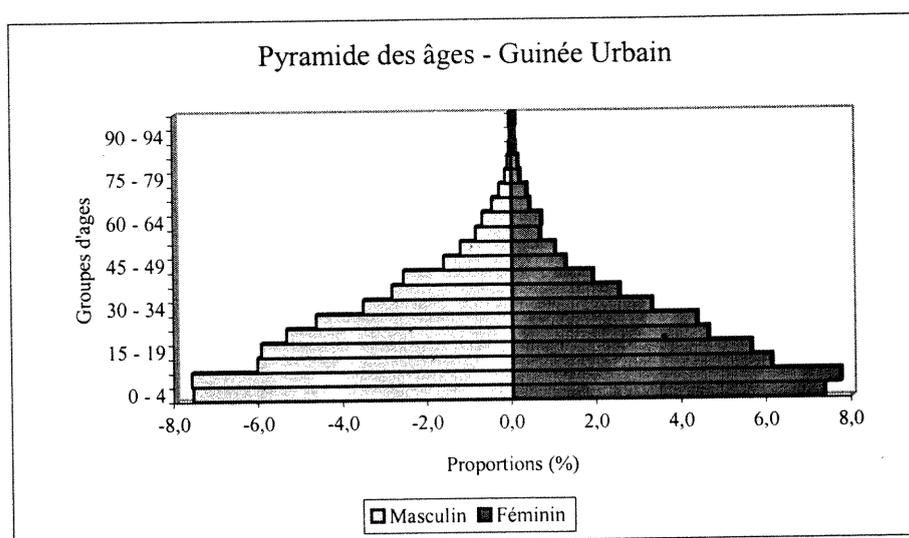
Graphique : 4-2 . Pyramide par groupes d'âge quinquennaux (Guinée Ensemble)



Source : RGPH - 1996

Le rétrécissement de la pyramide s'effectue rapidement à partir de 35 ans, notamment pour les hommes, ce qui est le résultat d'une mortalité élevée aux âges adultes ou d'une émigration intense aux âges actifs. On note un important déficit des effectifs de 10 à 24 ans, surtout chez les hommes. La pyramide des femmes est plus irrégulière que celle des hommes, du fait probablement d'une plus mauvaise déclaration des âges chez ces dernières. On observe notamment un déficit anormal de femmes à 20 – 24 ans consécutif probablement à un transfert au groupe d'âge supérieur.

Graphique 4-3 : Pyramide par groupes d'âge quinquennaux (Guinée Urbaine)



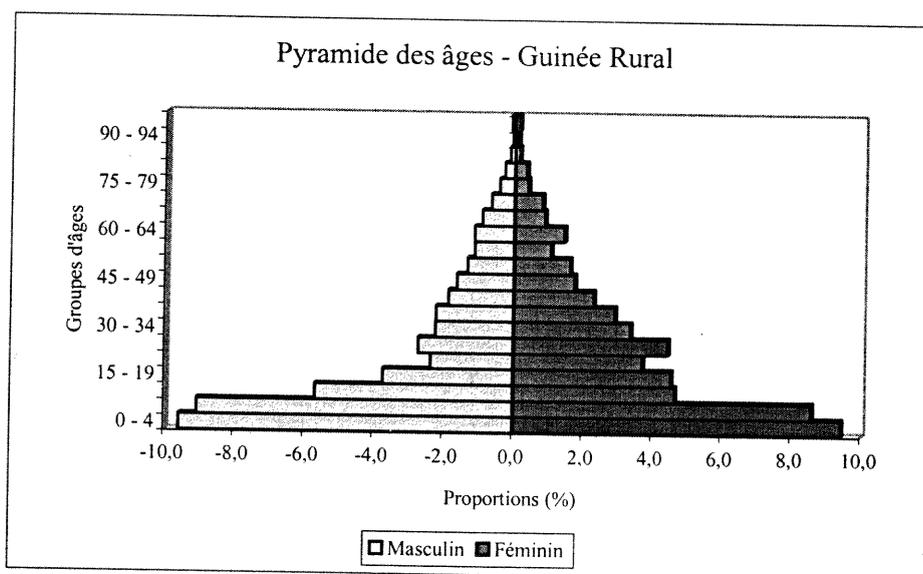
Source : RGPH – 1996

La pyramide des âges du milieu urbain présente une allure relativement régulière témoignant d'une meilleure déclaration de l'âge en milieu urbain, du fait des niveaux élevés de scolarisation

et d'alphabétisation de la population urbaine. Sa base est moins large que celle de la population rurale, ce qui serait le résultat d'une natalité moins élevée en ville illustration d'un début de la transition de la fécondité en ville. La supériorité des enfants de 5 – 9 ans à ceux de 0 – 4 ans proviendrait de la mauvaise déclaration des âges des derniers avec pour résultat leur transfert dans le groupe supérieur (certains parents ayant pu déclarer 5 ans pour les enfants de 4 ans révolus). Le gonflements des effectifs entre 10 et 30 ans est principalement attribuable à l'exode rural. On rencontre par ailleurs très peu de personnes âgées en ville ; les effectifs des personnes âgées de plus de 50 ans y sont pratiquement négligeables.

La pyramide de la population rurale est quant à elle irrégulière, résultat des effets conjugués de plusieurs facteurs. La base relativement large traduit une natalité élevée. Le déficit des effectifs est très important à partir de 10 – 14 ans, conséquence de l'exode rural des jeunes. Ce déficit est particulièrement prononcé entre 15 et 25 ans, beaucoup plus encore pour le sexe masculin que pour le sexe féminin. La diminution rapide des effectifs à partir de 50 ans traduit une forte mortalité de la population rurale, qui frappe un peu plus les hommes que les femmes.

Graphique 4-4 : Pyramide par groupes d'âge quinquennaux (GUINEE Rurale)



Source : RGPH - 1996

Les pyramides régionales présentent presque toutes la même allure avec beaucoup d'irrégularités. Une base large symbole d'une extrême jeunesse de la population et le déficit des effectifs du sexe masculin constituent leurs caractéristiques communes. Le déficit des hommes est particulièrement marqué en Moyenne Guinée et en Haute Guinée où, à partir de 20 ans, la population masculine devient pratiquement insignifiante. Cette situation s'explique par la forte migration de cette population masculine vers les centres urbains du pays, notamment Conakry et vers les pays voisins. Ce déficit d'hommes peut avoir pour conséquence l'accroissement de la polygamie et du veuvage. Les répercussions de cette situation est l'augmentation de la fécondité. La Guinée Forestière présente des pyramides assez régulières du fait que cette région est une zone d'immigration (terres fertiles propices à l'agriculture) et surtout avec l'afflux des réfugiés libériens et sierra léonais.

4 – 2. Répartition par grands groupes d'âges

Les grands groupes d'âge classiques sont 0 - 14 ans, 15 - 64 ans et 65 ans et plus ; les groupes d'âge fonctionnels comprennent la population vaccinale, la population préscolaire, la population scolarisable, les jeunes et les femmes en âge de procréation). A chacune de ces catégories correspondent des problèmes et des besoins spécifiques (santé, scolarisation, alimentation, nutrition, ...) que la société doit chercher à résoudre.

4-2-1 : Les grands groupes d'âge classiques

Les données du tableau 4-2 font ressortir l'extrême jeunesse de la population guinéenne. En effet dans l'ensemble près de 46% de la population sont âgés de moins de 15 ans ; ce que traduit la base large de la pyramide représentant la structure par groupes d'âges quinquennaux. Le groupe d'âges 15-64 ans qui correspond à l'âge d'activité représente les 49,9% de la population totale tandis que 4,5% seulement de la population est formée des personnes âgées de plus de 65 ans et plus. En considérant que la participation à l'activité économique des personnes de moins de 15 ans et de 65 ans et plus est négligeable, le taux de dépendance socio-économique est relativement faible (100,5%), ce qui signifie que 100 actifs doivent s'occuper de 101 inactifs.

Tableau 4-2: Répartition de la population résidente selon les grands groupes d'âges par milieu de résidence et par régions naturelles

Régions	Groupes D'âges	Population Urbaine		Population Rurale		Population Totale	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Naturelles Basse Guinée	0 - 14	147996	44,9	538265	47,7	686261	47,1
	15 - 64	172903	52,5	529812	47,0	708059	48,2
	65 et +	8621	2,6	59888	5,3	68509	4,7
Moyenne Guinée	0 - 14	68763	44,6	700547	47,3	769310	47,0
	15 - 64	80141	51,9	688557	46,4	768698	46,9
	65 et +	5366	3,5	93928	6,3	99294	6,1
Haute Guinée	0 - 14	99350	45,7	570518	48,1	669868	47,7
	15 - 64	109019	50,2	564740	47,5	673759	48,0
	65 et +	8829	4,1	51977	4,4	60806	4,3
Guinée Forestière	0 - 14	157271	46,0	544111	45,0	701382	45,2
	15 - 64	174012	50,9	600608	49,7	774620	50,0
	65 et +	10804	3,1	63813	5,3	74617	4,8
Conakry	0 - 14	430014	39,5	-	-	430014	39,5
	15 - 64	641108	58,8	-	-	641108	58,8
	65 et +	18331	1,7	-	-	18331	1,7
Guinée Ensemble	0 - 14	903394	42,4	2353441	47,0	3256835	45,6
	15 - 64	1177183	55,2	2383552	47,6	3560900	49,9
	65 et +	51951	2,4	269606	5,4	321557	4,5

Source : RGPH - 1996

La population rurale est relativement plus jeune que la population urbaine. Le pourcentage des personnes âgées de moins de 15 ans de 47,0% en milieu rural contre 42,4% en ville. La proportion des personnes âgées est deux fois plus importante en zone rurale qu'en milieu

urbain. Cependant la proportion des personnes en activité est plus élevée en milieu urbain 55,2% du fait probablement de l'exode rural contre 47,6% environ en milieu rural.

La jeunesse de la population caractérise toutes les régions naturelles du pays, avec toutefois de légers écarts entre régions. La proportion des jeunes de moins de 15 ans dépasse les 45% dans toutes les régions. Ceci est la marque d'une fécondité élevée et/ou d'une diminution de la mortalité infantile et juvénile. Dans l'ensemble, les régions présentent un pourcentage de personnes âgées relativement faible. Les vieux sont plus nombreux en Moyenne Guinée que dans toutes les autres régions (plus de 6% contre un peu plus de 4% en Haute Guinée et 4,7% et 4,8% respectivement en Basse Guinée et en Guinée Forestière. Conakry se distingue par une faible proportion des personnes âgées, moins de 2%, une proportion des personnes jeunes relativement plus faible que dans les régions (moins de 40%) et une grande proportion de personnes actives (58,8%).

Les proportions des personnes adultes ne diffèrent pas beaucoup selon les régions de résidence. La Moyenne Guinée compte moins de personnes âgées de 15 – 64 ans (46,9% contre 48,2 % en Basse et Haute Guinée et 50% en Guinée Forestière.

4-3-2 : Les grands groupes d'âge fonctionnels

On entend par groupes d'âge fonctionnels, des sous-populations auxquelles correspondent des besoins sociaux et économiques spécifiques. Ainsi, la population des moins de 5 ans constitue la population vaccinale, ceux âgés de moins de 6 ans la population préscolaire. Les jeunes est l'ensemble de tous ceux qui ont un âge compris entre 0 et 18 ans, tandis que les personnes âgées sont des personnes dont l'âge est supérieur ou égal à 60 ans⁷. La population scolarisable est composée des toutes les personnes âgées de 7 à 12 ans inscrites ou pas à l'école au moment du recensement.

L'analyse de ces groupes d'âge montre l'extrême jeunesse de la population guinéenne. En effet, plus de la moitié de la population quelque soit le milieu de résidence ou le sexe a l'âge compris entre 0 et 18 ans (53,4% dans l'ensemble). Cette situation nécessite des investissements sociaux très importants (établissements scolaires et sanitaires, centres de loisirs, aires de jeux, etc.). Dans l'ensemble, plus du cinquième de la population est constituée de la population préscolaire en ville comme en milieu rural. La proportion de la population scolarisable est importante (15,5% au niveau national), tant en milieu rural qu'en ville, quel que soit le sexe. Ce qui indique que les efforts à déployer pour la construction des infrastructures scolaires et sanitaires sont encore considérables.

Les personnes âgées de 60 ans et plus représentent environ 7% de la population totale, ce qui est supérieur à la moyenne africaine (4%). Ce poids de « vieux » est appelé à augmenter compte tenu de l'augmentation des conditions de vie et de la baisse attendue de la fécondité. Les pouvoirs publics doivent d'ores et déjà penser à mettre en place les mécanismes nécessaires pour faire face aux problèmes sociaux, sanitaires, économiques et autres pouvant résulter de cette situation. De telles actions devraient viser en priorité le milieu rural où se trouvent concentrées ces vieilles personnes.

⁷ Définition donnée par le Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance.

Tableau 4-3 : Répartition de la population résidante par groupes d'âge fonctionnels

Groupes D'âges	Population Urbaine				Population Rurale				Population Totale			
	Masculin		Féminin		Masculin		Féminin		Masculin		Féminin	
	Effectif	%	Effectif	%	effectif	%	Effectif	%	effectif	%	Effectif	%
0 – 5 ans	194958	17,7	189444	18,4	590471	24,8	581438	22,2	785429	22,5	770882	21,1
0 – 6 ans	228742	20,7	223825	21,8	680156	28,5	670247	25,6	908898	26,0	894072	24,5
7-12 ans	176993	16,0	178633	17,4	449565	18,8	386770	14,8	626558	18,0	565403	15,5
0-18 ans	557261	50,5	550940	53,6	1389196	58,2	1329709	50,7	1946457	55,8	1880649	51,5
60 et +	40080	3,6	41309	4,0	193414	8,1	206028	7,9	233494	6,7	247337	6,8
F.12- 49	-	-	577381	56,1	-	-	1280301	48,8	-	-	1857682	50,9

Source : RGPH - 1996

Les proportions des femmes en âge de procréer sont très importantes. En effet, plus de la moitié de la population féminine se retrouve dans cette situation. C'est en ville que ces proportions sont plus importantes environ 56,1% contre 48,8% en milieu rural ; c'est probablement un effet de l'exode rural féminin.

4 – 3. Le rapport de masculinité

Le rapport de masculinité rend compte de l'importance relative de l'effectif de chaque sexe dans la population totale. Pour un âge donné, il peut y avoir plus d'hommes que de femmes et inversement. Ainsi le rapport de masculinité permet de mettre en évidence le déséquilibre entre les deux sexes à un âge donné.

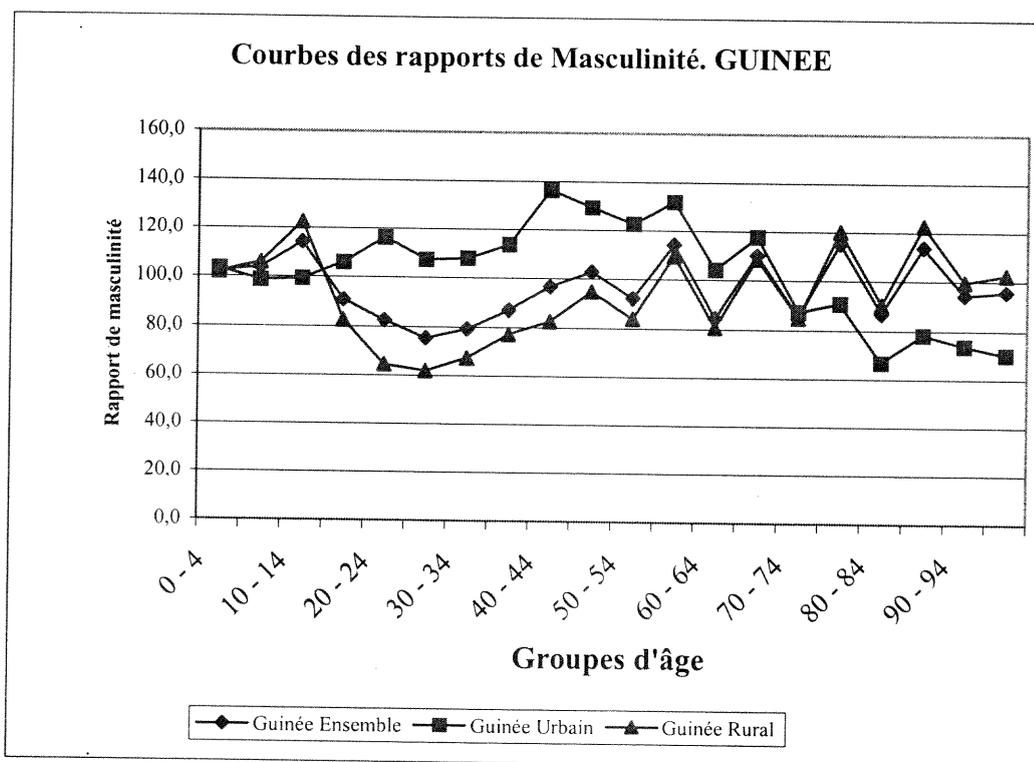
Comme attendu la population guinéenne est majoritairement féminine dans son ensemble, le rapport global de masculinité étant de 96 hommes pour 100 femmes. Mais les femmes sont surtout en surnombre aux âges jeunes (15 – 44 ans).

- Entre 0 – 14 ans les rapports de masculinité, sont supérieurs à 100. Ceci est la conséquence naturelle d'une supériorité numérique des jeunes garçons sur les jeunes filles. En effet, à la naissance, il y a toujours plus de garçons que de filles.

- Entre 15 – 64 ans les rapports de masculinité, sont inférieurs à 100. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce déficit de l'effectif des hommes dont entre autres la surmortalité masculine et les migrations vers l'extérieur qui touchent particulièrement les personnes ayant atteint l'âge de pleine activité.

La prépondérance ponctuelle des hommes à 45 – 49 ans serait due à l'inexactitude différentielle de la déclaration des âges en fonction du sexe et à 65 – 69 ans à la surmortalité masculine aux âges élevés. A 75 ans et plus on observe à nouveau l'importance numérique des hommes sur les femmes due aussi à la surmortalité masculine.

Graphique 4-5 : Courbes des rapports de masculinité (GUINEE)



Source : RGPH - 1996

La composition par sexe des populations rurale et urbaine est cependant très différenciée. Globalement, les hommes sont majoritaires en ville et minoritaires en zones rurales avec un rapport de masculinité respectivement de 107 et de 91. La population urbaine compte plus d'hommes que de femmes presque à tous les âges, sauf entre 5 et 15 ans, à 55-59 et 70-74 ans, avec des variations plus ou moins marquées. Aux âges élevés, il s'agit probablement d'un effet des différences de déclaration d'âge entre hommes et femmes ou de la surmortalité masculine. Le surnombre des hommes en ville tient essentiellement aux migrations d'origine rurale qui touchent plus les hommes que les femmes. La courbe des rapports de masculinité de la population rurale a une allure contraire à celle de la population urbaine, avec la prépondérance des femmes presque à tous les âges, sauf avant 15 ans. Au delà de 55 ans, la fluctuation de la courbe reflèterait la qualité différentielle de la déclaration des âges selon le sexe.

L'examen des rapports de masculinité des régions montre que dans toutes les régions il y a un surnombre des hommes aux âges extrêmes (0-14 ans et 65 ans et plus) et un déficit des hommes aux âges intermédiaires. Cependant, il faut noter le déficit des hommes particulièrement important en Moyenne Guinée, conséquence d'une forte émigration masculine dans cette région, non seulement vers les centres urbains des autres régions du pays mais également vers les pays voisins comme le Sénégal. En Guinée Forestière le surnombre des hommes est remarquable à partir de 80 ans. Par rapport à la situation de 1983, le rapport de masculinité par âge a peu évolué. Les deux courbes ont sensiblement la même allure jusqu'à 49 ans. Entre 50 et 65 ans les proportions d'hommes et de femmes sont inversées, du fait probablement de l'influence de la

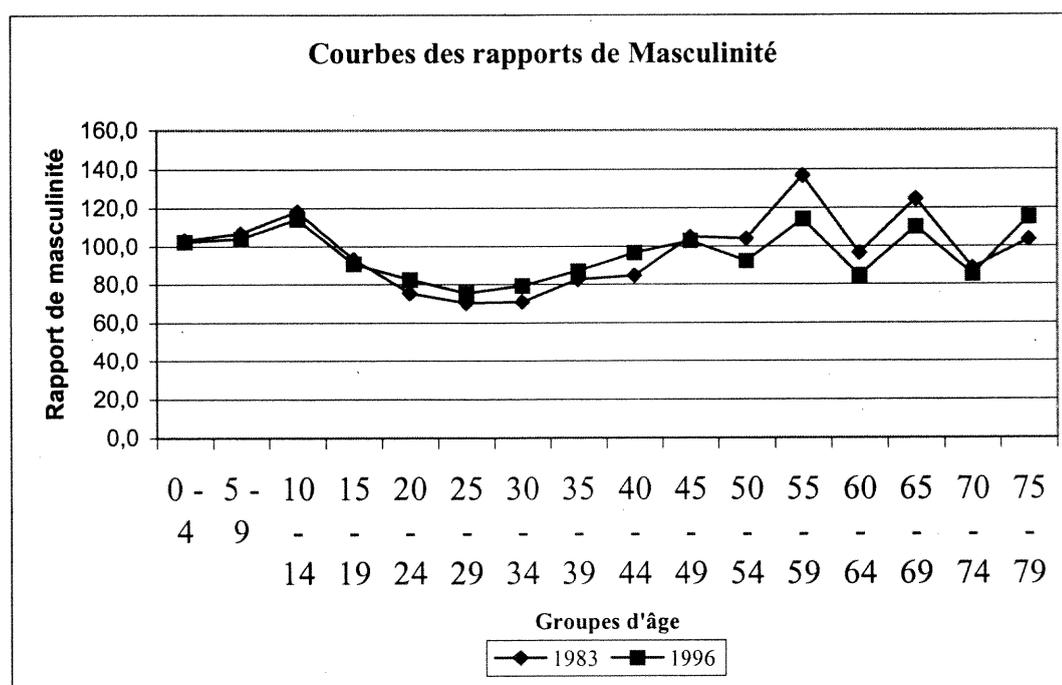
mauvaise déclaration des âges de cette tranche là.

Tableau 4-4 : Evolution des rapports de masculinité par Groupes d'âge entre 1983 et 1996

Groupes d'âge	Rapport de Masculinité	
	1983	1996
0 - 4	103,1	102,3
5 - 9	106,7	103,9
10 - 14	118,0	114,2
15 - 19	93,1	90,7
20 - 24	75,3	82,5
25 - 29	70,1	75,3
30 - 34	70,8	79,2
35 - 39	82,4	87,0
40 - 44	84,6	96,5
45 - 49	104,9	102,9
50 - 54	103,9	92,1
55 - 59	136,6	114,2
60 - 64	96,4	84,5
65 - 69	124,5	110,2
70 - 74	88,4	85,2
75 - 79	103,5	115,2
ND	108,6	86,6
TOTAL	95,0	95,6

Source : RGPH - 1996

Graphique 4-3 : Courbes des Rapports de masculinité de 1983 et 1996



Source : RGPH – 1996

4-4. Age moyen de la population

L'âge moyen qui est de 23 ans confirme la jeunesse de la population guinéenne. Les hommes sont légèrement plus jeunes que les femmes, avec respectivement 22,7 ans et 23,4 ans. La population urbaine est globalement plus jeune que la population rurale, avec respectivement 22,0 ans et 23,5 ans. En milieu urbain les femmes sont plus jeunes que les hommes, tandis que c'est le contraire en zones rurales.

Tableau 4-5 : Age moyen de la population résidente selon le sexe par milieu de résidence

Sexes	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	22,4	22,8	22,7
Féminin	21,6	24,1	23,4
Les deux sexes	22,0	23,5	23,1

Source : RGPH - 1996

4-5. Age médian de la population

L'âge médian de la population guinéenne qui est de 14,9 ans traduit aussi la jeunesse de la population. L'âge médian est cependant variable entre les deux sexes ainsi qu'entre le secteur urbain et le secteur rural.

Tableau 4-6 : Age médian de la population résidante selon le sexe par milieu de résidence

Sexes	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	16,4	12,0	13,6
Féminin	15,2	16,4	16,0
Les deux sexes	15,8	14,3	14,9

Source : RGPH - 1996

CHAPITRE V

AUTRES CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES DE LA POPULATION

Les autres caractéristiques de la population saisies par le recensement sont la nationalité, la religion, la situation matrimoniale, l'alphabétisation, l'instruction et l'activité économique. Ces caractéristiques font l'objet d'analyses spécifiques dans d'autres rapports. Le présent chapitre se limite donc à en donner un aperçu général.

5-1. La nationalité

La population recensée en 1996 est essentiellement de nationalité guinéenne. Parmi les 7.156.406 habitants du pays en décembre 1996, 96,3% sont guinéens tandis que 3,7% sont des étrangers. Cela n'est pas spécifique à la Guinée ; dans de nombreux pays africains, la proportion de la population étrangère est négligeable. A titre d'exemple en République Centrafricaine la population étrangère la population, au recensement de 1988, représentait 2,6%⁸. Toutefois, l'importance de la population étrangère ne doit pas être apprécié seulement par rapport à leur proportion mais aussi par rapport aux problèmes posés par leur insertion au pays d'accueil.

Dans le cas guinéen, la population étrangère est essentiellement composée de libériens et de sierra léonais, population venant de deux pays limitrophes à la Guinée victimes de graves troubles politiques et sociales depuis plus d'une dizaine d'années. Malgré leur effectif, cette population pose un certain nombre de problèmes :

- au niveau des régions d'accueil (déforestation, de logement, de nourriture, de santé et d'hygiène, etc.)
- au niveau national, dans la mesure où le gouvernement doit déployer d'énormes efforts pour assurer l'insertion de ces réfugiés.

Tableau 5-1 : Répartition de la population étrangère selon le sexe et par nationalité

Nationalités	Masculin	Féminin	Total
Libériens	46,5	49,9	48,3
Sierra léonais	38,8	41,1	40,0
Autres Africains de l'Ouest	11,2	6,4	8,7
Autres Africains	0,4	0,2	0,3
Européens	1,2	0,8	1,0
Américains	0,3	0,3	0,3
Asiatiques	0,7	0,4	0,5
Autres	0	0	0
ND	0,9	0,9	0,9
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH - 1996

⁸ Rapport d'analyse du RGPH - 1988 de la République Centrafricaine (Tome 1 : Etat de la Population), BCR, Mars 1993.

Parmi les étrangers qui résidaient en Guinée en 1996, environ neuf sur dix sont ressortissants du Liberia ou de la Sierra Leone. Les ressortissants des autres pays de l'Afrique de l'Ouest représentent 8,7% ; ce sont en particulier des Sénégalais, des Maliens, des Ivoiriens et des Bissau Guinéens de la population étrangère. Les autres Africains ne sont pas nombreux en Guinée (environ 0,3%). Après les africains, viennent les Européens qui représentent moins de 1% des étrangers vivant en Guinée. La plupart des Européens qui résident en Guinée sont des Français et des Allemands. Les Russes (russes et ukrainiens), moins nombreux, représentent un peu plus de 10% de la population européenne. Le continent américain est représenté principalement par les ressortissants des Etats Unis et du Canada. Les brésiliens sont plus nombreux parmi les Latino-américains . La majorité des asiatiques sont des libanais et des ressortissants de l'Arabie Saoudite. La part des autres pays asiatiques est négligeable.

La répartition des étrangers selon le milieu de résidence révèle que la grande majorité des étrangers se trouve installée en milieu rural (environ 80%). On signalera aussi que plus de 34% de ceux qui se trouvent en ville vivent à Conakry.

La répartition par régions de résidence montrent une distribution inégale des étrangers. Du fait de l'afflux massif des réfugiés, la Guinée Forestière possède le plus grand nombre d'étrangers (76,2%). Elle est suivie de très loin par la Basse Guinée qui compte seulement 12,3%. En Haute et Moyenne Guinée il y a très peu d'étrangers (3,5% et environ 1% respectivement).

Tableau 5-2 : Rapport de masculinité selon les nationalités

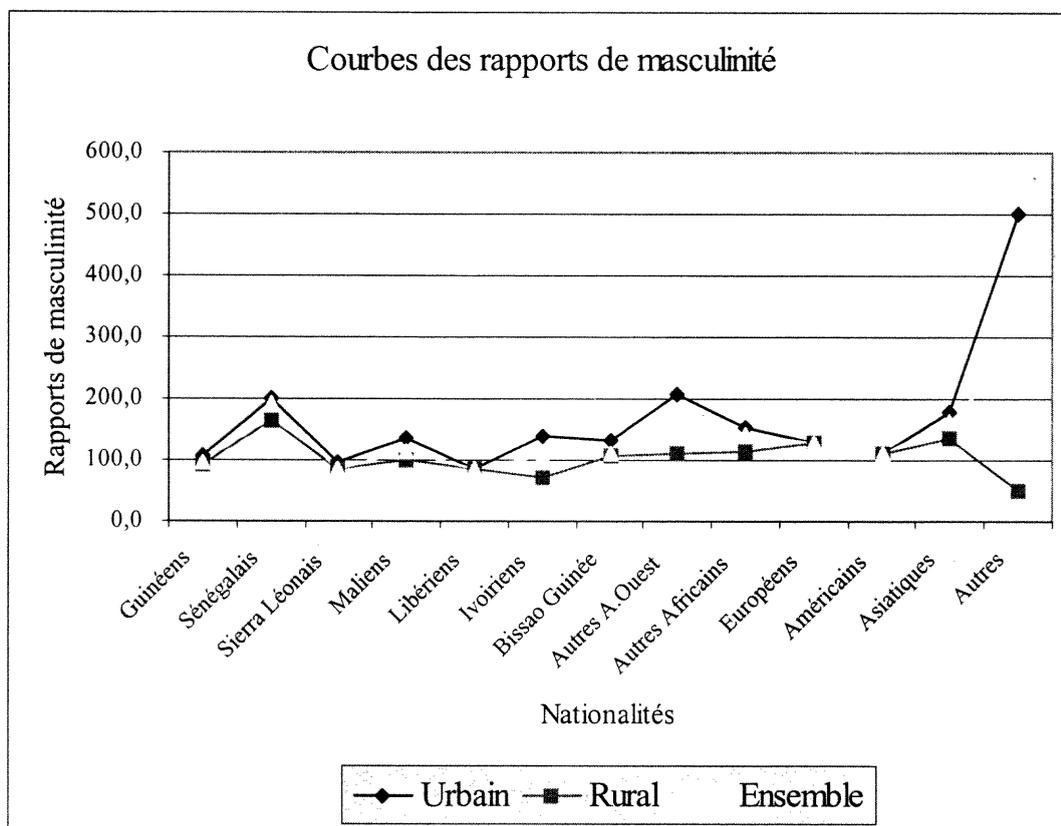
Nationalité	Rapports de Masculinité		
	urbain	Rural	Ensemble
Guinéens	107.4	91.2	95.8
Sénégalais	199.7	164.1	191.5
Sierra Léonais	97.8	84.2	85.6
Maliens	134.1	99.4	114.5
Libériens	85.3	84.1	84.4
Ivoiriens	138.3	73.2	107.8
Bissao Guinéens	132.3	106.9	111.4
Autres Africains de l'Ouest	208.2	112.3	165.3
Autres Africains	152.8	113.1	144.0
Européens	129.7	128.8	129.4
Américains	110.8	111.9	111.1
Asiatiques	178.1	134.2	162.6
Autres	500.0	50.0	275.0
ND	109.2	85.8	95.7
TOTAL	107.4	91.0	95.6

Source : RGPH – 1996

Dans l'ensemble, la population étrangère est majoritairement féminine, avec un rapport de masculinité de 95,6%. On enregistre cependant un surnombre d'hommes en milieu urbain (107,3%), tandis que dans les zones rurales les femmes étrangères sont plus nombreuses (90,9%).

Pour terminer, on notera que les libériens et les sierra léonais sont les seuls à présenter un surnombre de femmes. Autrement dit, la Guinée a accueilli beaucoup de femmes réfugiées que d'hommes provenant de ces deux pays

Graphique 5-1 : Courbe des rapports de masculinité de la population selon la nationalité.



Source : RGPH - 1996

5-2. La religion :

La population guinéenne est essentiellement musulmane (86,8%). Les autres religions représentent 13,2%. Il n'existe pas de disparités importantes entre les deux sexes en matière de religion. On observe en revanche de légères différences en fonction du milieu de résidence. En milieu urbain, la proportion de musulmans est plus grande qu'en zone rurale (91,5% contre 84,7%). De la même manière, la proportion des chrétiens est de 7,1% en ville contre 6,5% dans les zones rurales en raison du caractère cosmopolite des villes. On note une présence plus importante des personnes déclarées sans religion en milieu rural où les populations sont restées à l'abri du contact avec d'autres cultures.

Tableau 5-3 : Répartition de la population résidante selon la religion le sexe et le milieu de résidence

Religion	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans religion	0.8	0.9	0.9	5.4	5.5	5.5	4.0	4.2	4.1
Musulman	91.8	91.7	91.7	84.7	84.6	84.6	86.9	86.6	86.8
Chrétiens	6.9	7.0	6.9	6.7	6.5	6.6	6.8	6.6	6.7
Animistes	0.2	0.2	0.2	2.7	2.8	2.7	1.9	2.1	2.0
Autres	0.1	0.1	0.1	0.5	0.5	0.5	0.4	0.4	0.4
ND	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : RGPH - 1996

Tableau 5-4 : Répartition de la population résidante selon la région de résidence, par religion

Religion	Basse Guinée	Moyenne Guinée	Haute Guinée	Guinée Forestière	Conakry	Ensemble
Musulman	98.1	98.8	99.1	46.2	95.5	86.8
Chrétiens	1.5	0.6	0.7	25.0	4.2	6.7
Animistes	0.1	0.1	0.0	9.0	0.0	2.0
Sans religion	0.2	0.4	0.1	18.0	0.1	4.1
Autres	0.0	0.0	0.0	1.7	0.1	0.4
ND	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : RGPH - 1996

Les différences régionales sont surtout marquées entre la Guinée Forestière et les autres régions naturelles. Dans cette région, l'islam est en concurrence avec le christianisme avec respectivement 46% et 25% de la population. En effet, dans les autres régions les musulmans sont majoritaires avec une proportion d'au moins 95%, viennent ensuite les chrétiens qui n'excèdent pas 4%. La Guinée Forestière, en dépit de la prédominance des musulmans qui s'explique par la forte immigration des populations islamisées, est la région la plus hétéroclite au plan religieux, en effet les autres religions y présentent un poids relativement important.

5-3. Etat matrimonial

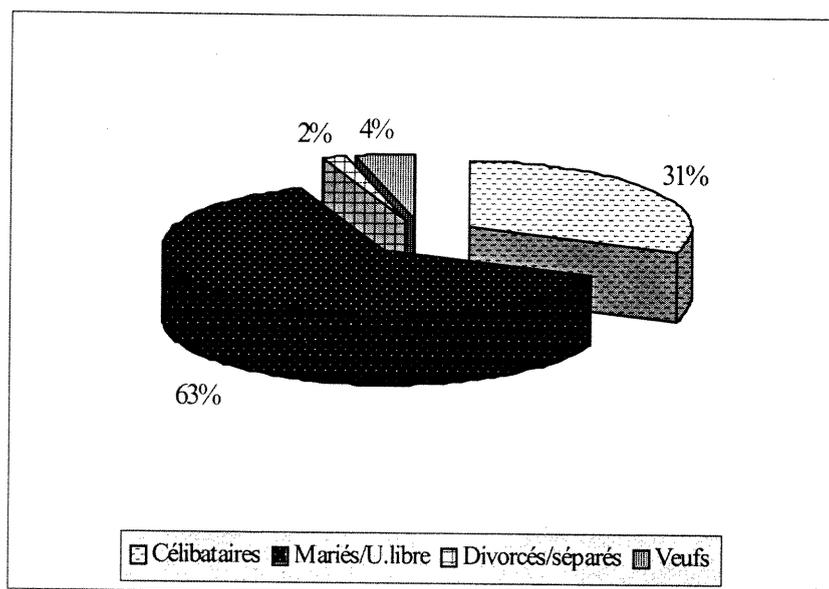
La situation matrimoniale d'un individu est sa situation par rapport au mariage. Par mariage il faut entendre « toute union établie entre un homme et une femme devant l'Etat, l'Eglise, l'Imam, ou conclue selon les règles coutumières ou traditionnelles »
 Pour caractériser l'état matrimonial, six modalités ont été retenues : célibataire, marié, union libre, divorcé, séparé veuf. Pour les besoins de l'analyse on regroupera dans cette catégorie les mariés et les personnes qui vivent en union libre tout comme les divorcés et les séparés.

Tableau 5-5 : Répartition de la population totale (12 ans et plus) selon l'état matrimonial et la région naturelle.

Unités Administratives	Célibataires	Mariés/Union libre	Divorcés/Séparés	Veufs	Ensemble
Basse Guinée	30,0	64,6	1,6	3,8	100,0
Moyenne Guinée	23,7	70,4	1,5	4,5	100,0
Haute Guinée	27,9	66,2	0,9	5,0	100,0
Guinée Forestière	29,0	61,8	2,6	6,6	100,0
Conakry	49,4	47,0	1,7	1,8	100,0
Guinée Ensemble	30,9	63,0	1,7	4,4	100,0

Source RGPH – 1996

Graphique 5-2 : Répartition de la population résidante selon l'état matrimonial



Source : RGPH - 1996

Le tableau 5-5 montre que le mariage est une pratique très répandue en Guinée. En effet, au niveau national, la majorité des personnes âgées de 12 ans et plus est mariée (63,0%). Cette tendance est sensiblement la même pour toutes les régions naturelles et varie de 61,8% en Guinée Forestière à 70,4% pour la Haute Guinée. Toutefois à Conakry, les célibataires sont plus nombreux.

La proportion des mariés varie selon le sexe : près de sept femmes sur dix vivent en union tandis qu'un homme sur deux se retrouve dans cette situation et ce dans toutes les régions naturelles. Les proportions de célibataires sont plus importants chez les femmes que chez les hommes (42,8% contre 19,2%). Dans toutes les régions naturelles la proportion des femmes célibataires n'atteint pas les 20%. Le veuvage est aussi beaucoup plus fréquent chez les femmes que chez les hommes en raison, entre autres, la pratique de la polygamie par les hommes. Les

différences entre les régions de résidence ne sont pas significatives à l'exception de Conakry où près de la moitié de la population âgée de 12 ans et plus reste célibataire.

Tableau 5-6 : Répartition de la population masculine (12 ans et plus) selon l'état matrimonial et la région naturelle.

Unités Administratives	Célibataires	Mariés/Union libre	Divorcés/Séparés	Veufs	Ensemble
Basse Guinée	45,0	53,3	1,1	0,6	100,0
Moyenne Guinée	30,4	68,4	0,7	0,5	100,0
Haute Guinée	42,4	55,9	0,8	0,9	100,0
Guinée Forestière	41,8	54,1	1,9	2,1	100,0
Conakry	61,0	37,7	1,0	0,2	100,0
Guinée Ensemble	42,8	55,3	1,1	0,9	100,0

Source : RGPH – 1996

Tableau 5-7 : Répartition de la population Féminine (12 ans et plus) selon l'état matrimonial et la région naturelle.

Unités Administratives	Célibataires	Mariés/Union libre	Divorcés/Séparés	Veufs	Ensemble
Basse Guinée	17,0	74,5	2,0	6,5	100,0
Moyenne Guinée	16,5	72,5	2,3	8,7	100,0
Haute Guinée	14,6	75,7	1,0	8,8	100,0
Guinée Forestière	17,5	68,7	3,3	10,5	100,0
Conakry	35,5	58,2	2,6	3,7	100,0
Guinée	19,2	70,6	2,3	7,9	100,0

Source : RGPH - 1996

Les différences entre les milieux urbain et rural sont assez marquées. C'est en milieu rural qu'il y a la plus forte proportion de mariés (66,5). A l'inverse, la majorité de la population urbaine masculine de 12 ans et plus est célibataire.

5-4 Alphabétisation et instruction

5-4-1 : Alphabétisation

L'alphabétisation a été définie au recensement de 1996 comme le fait pour une personne âgée de 6 ans et plus de savoir lire dans une langue quelconque. L'âge de 6 ans est assez bas, car à cet âge beaucoup d'enfants n'ont pas encore commencé à fréquenter l'école. Pour prendre en compte cette situation le seuil de 10 ans a été retenu pour l'analyse des données. On suppose qu'à cet âge, l'élève a acquis la maîtrise de la lecture et de l'écriture.

L'analphabétisme touche de façon inégale les femmes et les hommes, soit respectivement 85,2% et 63,0%. Le pourcentage de ceux qui savent lire et écrire dans au moins une langue est de 37% pour les hommes contre 14,8% pour les femmes. Ces pourcentages montrent les efforts importants qui restent à faire pour améliorer le niveau d'alphabétisation surtout chez les femmes.

Les différences entre les régions de résidence sont significatives. En effet, à Conakry, capitale du pays à peine la moitié de la population est alphabétisée (54%). Dans les autres régions, ce taux est inférieur ou égal à 25%.

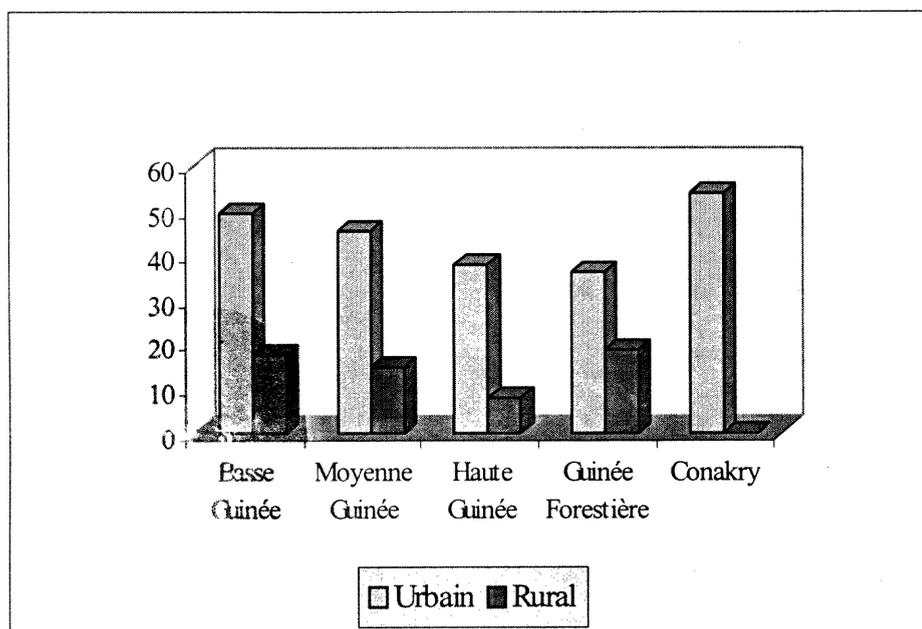
Il existe des disparités considérables entre les milieux urbain et rural. En effet, en milieu rural l'analphabétisme est beaucoup plus marqué qu'en ville. Plus de 85% de la population rurale est analphabète contre seulement 51% des citadins. Cette situation est valable dans toutes les régions naturelles dont la plus marquée est la Haute Guinée qui voit moins de 10% de sa population rurale ne sait ni lire ni écrire.

Tableau 5-8 : Répartition de la population totale (10 ans et plus) selon la situation d'alphabétisation et par région de résidence.

Régions Naturelles	Urbain		Rural		Ensemble	
	Ne sait pas lire et écrire	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire et écrire	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire et écrire	Sait lire et écrire
Basse Guinée	50,4	49,6	82,7	17,3	74,9	25,1
Moyenne Guinée	54,4	45,6	85,5	14,5	82,3	17,7
Haute Guinée	62,1	37,9	92,0	8,0	87,0	13,0
Guinée Forestière	63,7	36,3	81,4	18,6	77,5	22,5
Conakry	45,9	54,1	-	-	45,9	54,1
Ensemble	51,5	48,5	85,4	14,6	74,6	25,4

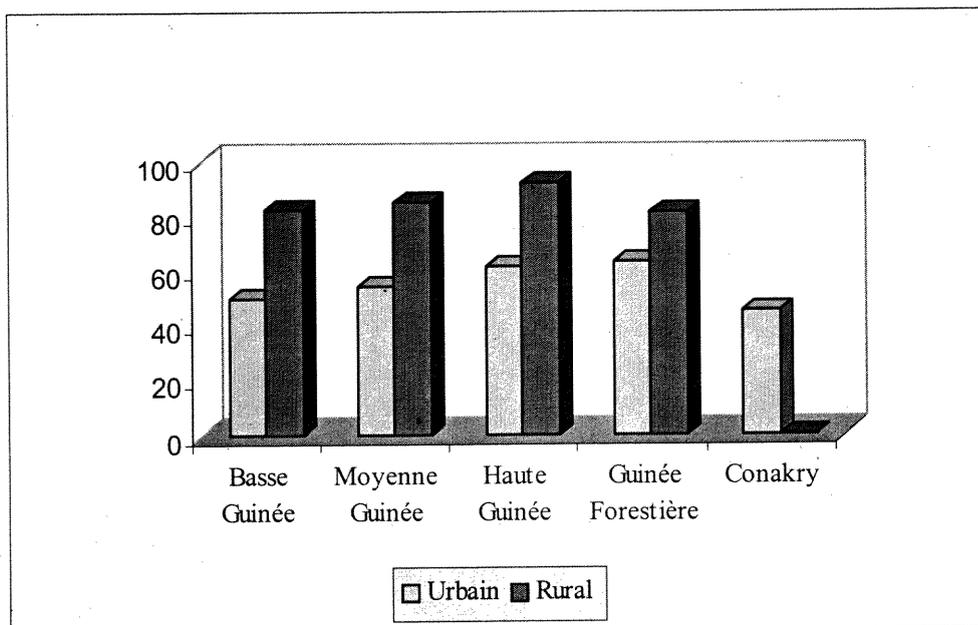
Source : RGPH - 1996

Graphique 5-3 : Alphabétisation selon le milieu de résidence et les régions naturelles



Source : RGPH - 1996

Graphique 5-4 : Analphabétisme selon le milieu de résidence et les régions naturelles



Source : RGPH - 1996

Ces disparités concernent aussi bien les hommes que les femmes. En ville, plus de la moitié des hommes (60,0%) sait lire et/ou écrire dans au moins une langue, pour les femmes ce sont 36% qui se retrouvent dans cette situation

Concernant la population masculine, l'analphabétisme touche beaucoup plus la Haute Guinée (79,9%) et la Moyenne Guinée (70,3%), Conakry étant le milieu le moins affecté avec 37% d'analphabètes. En outre, les citadins sont, dans toutes les régions, plus alphabétisés que leurs congénères du milieu rural.

Tableau 5-9 : Répartition de la population masculine (10 ans et plus) selon la situation d'alphabétisation et par région de résidence.

Régions naturelles	Urbain		Rural		Ensemble	
	Ne sait pas lire et écrire	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire et écrire	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire et écrire	Sait lire et écrire
Basse Guinée	36,4	63,6	70,0	30,0	61,1	38,9
Moyenne Guinée	41,2	58,8	74,0	26,0	70,3	29,7
Haute Guinée	47,6	52,4	86,6	13,4	79,9	20,1
Guinée Forestière	50,6	49,4	70,6	29,4	65,9	34,1
Conakry	36,8	63,2	-	-	36,8	63,2
Ensemble	40,0	60,0	75,3	24,7	63,0	37,0

Source : RGPH - 1996

L'analphabétisme touche la grande majorité de la population féminine quelque soit les régions et le milieu de résidence. En effet, en ville ce sont plus de six femmes sur dix qui savent ni lire ni écrire et en milieu rurale plus de neuf sur dix sont analphabètes. Cette situation est la même dans toutes les régions naturelles du pays.

Tableau 5-10 : Répartition de la population féminine (10 ans et plus) selon la situation d'alphabétisation et par région de résidence.

Régions naturelles	Urbain		Rural		Ensemble	
	Ne sait pas lire et écrire	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire et écrire	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire et écrire	Sait lire et écrire
Basse Guinée	65,3	34,7	93,4	6,6	87,2	12,8
Moyenne Guinée	67,2	32,8	94,0	6,0	91,6	8,4
Haute Guinée	76,6	23,4	97,0	3,0	93,7	6,3
Guinée Forestière	76,7	23,3	91,1	8,9	88,0	12,0
Conakry	56,8	43,2	-	-	56,8	43,2
Ensemble	64,2	35,8	93,8	6,2	85,2	14,8

Source : RGPH - 1996

5-4-2 : Instruction :

Le niveau d'instruction intéresse aussi bien ceux qui sont en cours de scolarisation que ceux qui sont hors du système scolaire. Le recensement de 1996 a saisi le cycle d'étude et la dernière classe suivie par chacune des personnes fréquentant ou ayant fréquenté un établissement scolaire.

Tableau 5-11 : Répartition de la population globale non scolaire (10 ans et plus) selon le niveau d'instruction atteint par région de résidence

Régions Naturelles	Sans niveau	Primaire	Secondaire	Professionnel	Supérieur	Total
Basse Guinée	90,9	3,8	3,4	1,0	0,9	100,0
Moyenne Guinée	95,5	2,1	1,4	0,5	0,4	100,0
Haute Guinée	95,4	1,8	1,7	0,6	0,5	100,0
Guinée Forestière	89,1	4,8	4,6	0,8	0,6	100,0
Conakry	64,2	11,7	14,5	4,0	5,7	100,0
Ensemble	88,6	4,4	4,5	1,2	1,3	100,0

Source : RGPH - 1996

Dans l'ensemble la grande majorité de la population non scolaire de 10 ans et plus est sans niveau (88,5%). Parmi les personnes instruites plus de la majorité se retrouve au niveau du primaire (4,4%) et du secondaire (4,5%). Moins de 2% ont atteint le niveau supérieur. Tout comme l'alphabétisation, l'instruction profite aux deux sexes. En effet, on constate que la proportion de ceux qui n'ont aucun niveau est nettement plus importante chez les femmes (93,4%). La proportion des hommes ayant atteint le niveau primaire est deux fois plus importante que celle des femmes.

Les données régionales montrent que toutes les régions sont fortement touchées par le

manque d'instruction, avec plus de 89% de personnes qui sont sans niveau. A Conakry, cependant la population est majoritairement instruite.

Tableau 5-12 : Répartition de la population urbaine non scolaire (10 ans et plus) selon le niveau d'instruction atteint par région de résidence

Régions Naturelles	Sans niveau	Primaire	Secondaire	Professionnel	Supérieur	Total
Basse Guinée	73,7	9,7	9,7	3,7	3,2	100,0
Moyenne Guinée	77,3	7,7	8,0	3,6	3,4	100,0
Haute Guinée	83,3	5,2	6,1	2,5	2,8	100,0
Guinée Forestière	82,8	6,2	7,3	1,7	2,0	100,0
Conakry	64,2	11,7	14,5	4,0	5,7	100,0
Ensemble	71,3	9,6	11,4	3,4	4,3	100,0

Source : RGPH - 1996

Il existe des disparités significatives entre les milieux de résidence. En effet, l'instruction profite beaucoup plus les citadins que les ruraux. Si en ville les personnes ayant aucun niveau sont de 71% en campagnes cette proportion est beaucoup plus importante 95,2%.

Tableau 5-13 : Répartition de la population rurale non scolaire (10 ans et plus) selon le niveau d'instruction atteint par région de résidence

Régions Naturelles	Sans niveau	Primaire	Secondaire	Professionnel	Supérieur	Total
Basse Guinée	95,2	2,4	1,8	0,3	0,3	100,0
Moyenne Guinée	97,1	1,6	0,9	0,3	0,1	100,0
Haute Guinée	97,2	1,3	1,0	0,2	0,2	100,0
Guinée Forestière	90,7	4,5	4,0	0,5	0,3	100,0
Conakry	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	95,2	2,4	1,8	0,3	0,2	100,0

Source : RGPH - 1996

5 - 5 – Activité économique :

L'analyse de l'activité économique est complexe. En effet, il est difficile de définir ce qu'est une activité économique dans le contexte de la Guinée où les enfants exercent des activités à caractère productif dans les campagnes et même dans les villes et où les femmes, en dehors des tâches ménagères interviennent souvent dans la production agricole et dans la production des biens et services et dans le secteur informel. Le recensement a considéré comme active toute personne de 10 ans et plus occupée, en chômage ou à la recherche du premier emploi.

En 1996, le pays compte 3.386.761 actifs dont 3.332.300 occupés soit 98,4%. La majorité de la population active occupée est composée d'hommes pour près de 52% et l'essentiel de celle-ci vit en milieu rural près de 80%. Les chômeurs et ceux qui sont à la recherche du premier emploi représentent moins de 2% de la population active. Le volume global des chômeurs est plus important chez les hommes (41.062) que chez les femmes (13.399). Ces chômeurs vivent en majorité en ville 78,4% contre 21,6 % seulement en milieu rural.

Il faut remarquer que l'essentiel de la population active occupée vit en milieu rural (79,6%) et la proportion de la population active inoccupée est beaucoup plus élevée en ville (78%) qu'en milieu rural (21,6%).

Tableau 5-14 : Répartition de la population (6 ans et plus) selon la situation à l'activité, le sexe, et le milieu de résidence (effectifs)

Indicateurs	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Féminin	Total	Masc.	Féminin	Total	Masc.	Féminin	Total
Population active	472696	239997	712693	1297180	1376888	2674068	1769876	1616885	3386761
Pop. Act. occupée	439798	230199	669997	1289016	1373287	2662303	1728814	1603486	3332300
Pop. act. inoccupée	32898	9798	42696	8164	3601	11765	41062	13399	54461
Population inactive	415336	579458	994794	472318	639224	1111542	887654	1218682	2106336
- Elèves	326598	210482	537080	274973	122990	397963	601571	333472	935043
- Femme au foyer	0	256021	256021	0	261962	261962	0	517983	517983
- Autres	88738	112955	201693	197345	254272	451617	276083	367227	643310
TOTAL	888032	819455	1707487	1769498	2016112	3775610	2657530	2835567	5493097

Source : RGPH - 1996

La population inactive est composée en grande partie des élèves et étudiants (44,34%), des femmes au foyer (24,55%) et les autres inactifs (31,11%) constitués par les retraités, les rentiers et les jeunes enfants qui ne sont pas scolarisés et n'exercent en fait aucune activité.

La comparaison de la structure de la population inactivè du milieu urbain avec celle du milieu rural montre de divergence entre les deux secteurs d'habitat. En ville, les élèves représentent la majorité (54%) de la population inactive ; ils sont suivis des femmes au foyer (26%) et d'autres inactifs (20%). En milieu rural en revanche, ce sont les autres inactifs qui prédominent (41%), suivis des élèves (36%) et des ménagères (24%). Par ailleurs, contrairement aux hommes inactifs chez qui les élèves prédominent (68%), les femmes au foyer sont majoritaires chez les inactives, les élèves représentent seulement 27%.

CONCLUSION

Le deuxième recensement général de la population et de l'habitation réalisé en décembre 1996 a donné un effectif de 7.156.406 résidents pour un total 1.051.203 ménages ordinaires. La taille moyenne des ménages ordinaires est évaluée à 6,8 personnes pour l'ensemble du pays. Elle est de 6,7 en milieu rural et 7,0 en ville.

La population de la République de Guinée a connu un accroissement particulièrement élevé entre 1983 – 1996. Avec un taux de 3,1% la population du pays doublerait tous les 21 ans.

La population est très inégalement répartie sur le territoire national. Il existe des disparités de peuplement plus ou moins importantes entre les unités administratives du pays, aussi bien au niveau des régions naturelles que des régions administratives et des préfectures.

La population guinéenne se trouve essentiellement dans les zones rurales (70,1%) et seulement 29,9% vit dans les villes. Conakry capitale du pays à elle seule abrite plus de la moitié (50,82%) de la population urbaine. La population urbaine connaît un accroissement rapide à l'image de la plupart des pays de la sous région. Il existe d'importantes disparités de l'urbanisation entre les régions autant qu'entre les préfectures. En dehors de Conakry, il n'existe pas de ville de grande importance. Deux centres urbains dépassent 100.000 habitants (NZérékoré et Kankan).

La densité globale du pays est de 29 habitants au kilomètre carré. Elle était de 19 habitants en 1983. La densité est très variable tant au niveau des régions que des préfectures allant de 10 habitants au km² à Kouroussa à 112 habitants à Labé. Les préfectures les moins densément peuplées se retrouvent en Haute Guinée.

La structure par sexe de la population montre un déséquilibre global en faveur des femmes. Il est encore plus accentué aux âges adultes du fait, entre autre, de la migration internationale qui concerne davantage les hommes.

Le poids des personnes de moins de 15 ans est relativement important près de 46%, traduisant l'extrême jeunesse de la population guinéenne avec des légers écarts entre les régions naturelles. Dans l'ensemble un peu plus de la moitié de la population féminine (50,9%) est en âge de procréer, ce qui pourrait justifier une fécondité élevée.

L'âge moyen de la population (23 ans) et l'âge médian (14,9 ans) confirment la jeunesse de la population.

La population étrangère recensée en Guinée en 1996 peu de chose. Les libériens et les sierra léonais sont plus nombreux parmi les étrangers.

La population guinéenne est essentiellement musulmane (86,8%). Il n'existe pas de disparités entre les deux sexes au plan religieux. Les différences inter-régionales sont surtout marquées entre la Guinée Forestière et les autres régions. En effet, en dans cette région, l'islam est en concurrence avec le christianisme.

Le mariage est une pratique très répandue en Guinée sans doute à cause des coutumes et de la prédominance de l'islam qui accorde une place importante à la vie familiale. En effet, dans l'ensemble la majorité de la population de 12 ans et plus sont mariées (61,6%). Les différences sont importantes selon le milieu de résidence (66,5% en campagne contre 49,3% dans les centres urbains).

L'analphabétisme demeure élevé (74,6% des personnes de 10 ans et plus), notamment chez les femmes. Les différences entre les sexes et les milieux de résidence sont assez importantes.

La grande majorité de la population non scolaire de 10 ans et plus est sans niveau (88,5%). Parmi les personnes instruites la majorité se retrouve au niveau du primaire et du secondaire. Toutefois, des progrès sont enregistrés en matière d'instruction particulièrement en faveur des jeunes générations.

La participation à l'activité économique est importante (61,6%) bien que celle des femmes ait été relativement sous-estimée (57%) en raison entre autre, d'une mauvaise application des concepts et définitions relatifs à l'activité économique.

La population inactive est essentiellement composée d'élèves/étudiants, des femmes au foyer. Les autres inactifs sont constituées par les retraités, les rentiers et les aides familiaux. C'est ainsi que 44,3% de cette population est élève et près d'un inactif sur quatre est femme au foyer.

Le visage démographique que présente la Guinée en 1996 suscite plusieurs réflexions :

La répartition inégale de la population est la conséquence à la fois du déséquilibre observé dans le développement des régions du pays et des caractéristiques du milieu naturel. Les actions de développement spécifiques à chaque région doivent être envisagées et/ou renforcées pour atténuer ces disparités. A titre d'exemple, la Haute Guinée faiblement peuplée, doit bénéficier d'importantes actions tels que le développement de la culture du coton propice à cette région. Par ailleurs l'éradication de l'onchocercose permettrait la fixation de la population dans les zones qui étaient déjà infectée par cette maladie.

La ville de Conakry qui concentre l'essentiel des infrastructures politiques, économiques et culturelles doit être désengorgée grâce à un renforcement de la politique de décentralisation déjà entreprise par le gouvernement. Le développement équilibré des régions pourrait s'appuyer sur des capitales régionales constituant de véritables pôles pouvant accueillir une partie importante des migrations d'origine rurale. Le développement des infrastructures sociales dans les zones rurales devraient aider à fixer la population.

L'extrême jeunesse de la population guinéenne nécessite de la part de l'Etat des investissements sociaux importants dans les années à venir. A terme, si le pays déjà en proie à d'énormes difficultés économiques, ne parvient pas à satisfaire ces exigences, l'on peut craindre l'accroissement des fléaux sociaux (l'insécurité). Il s'avère impérieux d'agir sur cette tendance par l'application de la politique de population qui suggère la maîtrise de la croissance démographique en Guinée. A cet égard, il faut promouvoir la parenté responsable et lutter contre les inégalités.

Avec l'importance numérique des personnes âgées en milieu rural, il serait nécessaire de réorienter des services sanitaires notamment dans la fourniture des médicaments (contre les maladies qui touchent cette catégorie de personnes) dans les centres de santé des sous-préfectures.

Les résultats du recensement de 1996 permettent la révision de certains objectifs chiffrés de la politique de population notamment en ce qui concerne les orientations sur la réduction de la mortalité et de la fécondité.

Dans le domaine de la recherche, les études approfondies doivent être encouragées sur certains thèmes purement démographiques et les études régionales pour les quatre régions naturelles et Conakry et l'évolution de la population urbaine.

Ces recommandations ne sont certainement pas exhaustives. Elles peuvent être complétées par d'autres plus ou moins pertinentes.

BIBLIOGRAPHIE

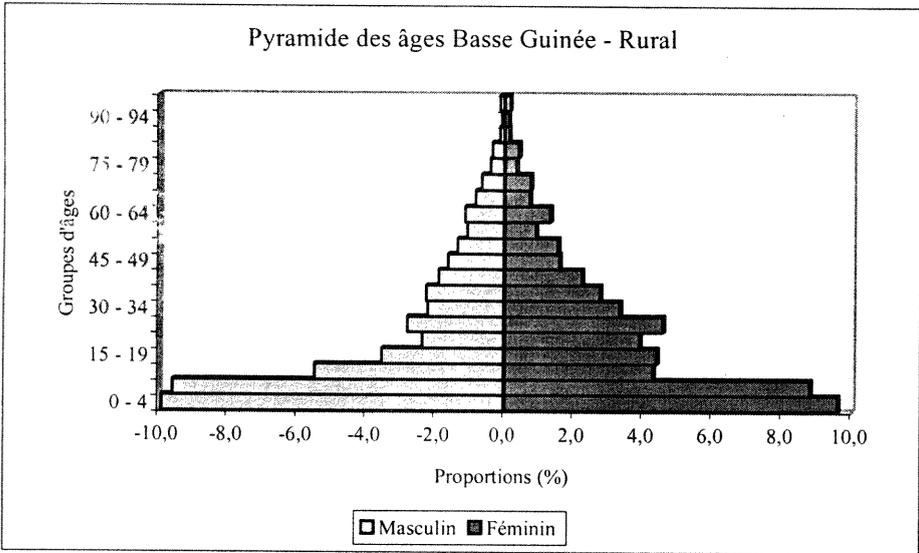
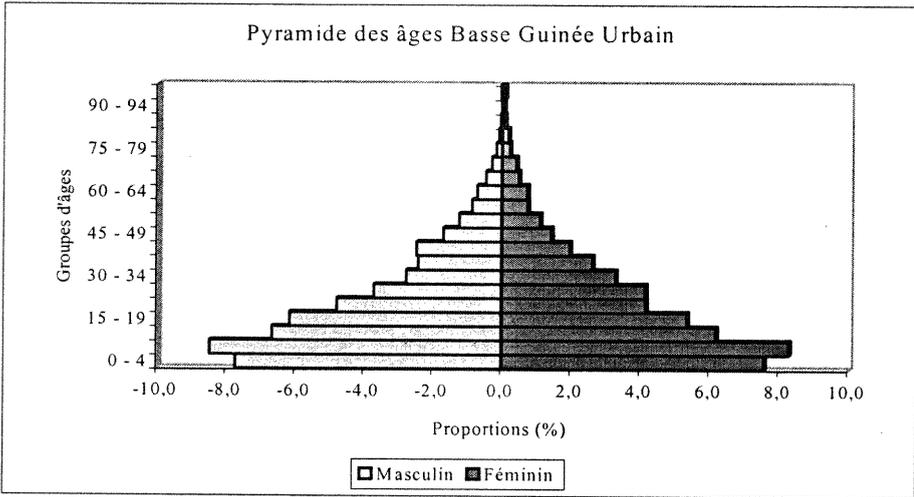
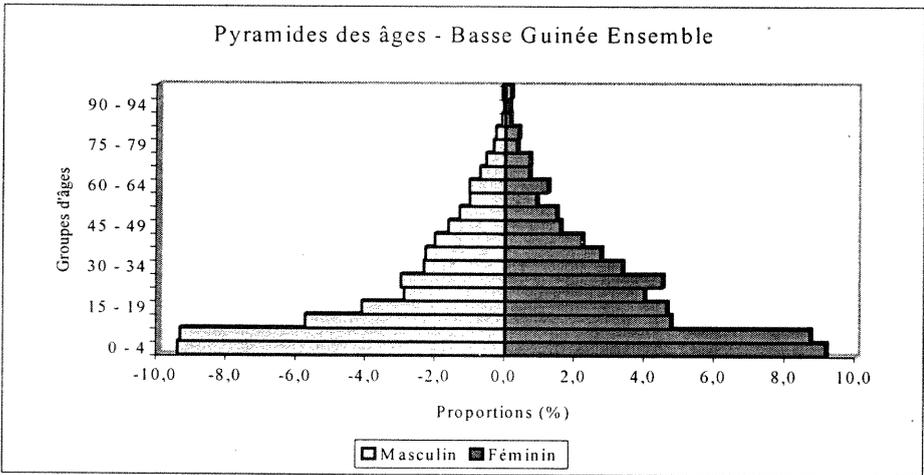
- 1 - Ministère du Plan et de la Coopération, Direction nationale de la Statistique et de l'Informatique, Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1983, Conakry, Décembre 1989
- 2 - Ministère du Plan et de la Coopération, Direction nationale de la Statistique et de l'Informatique, Enquête Intégrale Budget Consommation 1994, Conakry
- 3 - Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest - Guinée Rapport National descriptif, CERPOD- DNS, Décembre 1997
- 4 Ministère du Plan et de la Coopération, Direction nationale de la Statistique et de l'Informatique - UNICEF, Enquête à Indicateurs Multiples (EIM), Décembre 1996
- 5 Programme National de Population , Division Population et ressources Humaines/MPC, Conakry, Novembre 1997
- 6 Rapport d'analyse du RGPH - 1988 de la République Centrafricaine (Tome 1 : Etat de la Population), BCR, Mars 1993
- 7 Rapport d'analyse du RGPH - 1988 de la République du Sénégal, Résultats définitifs, DNS, Dakar, 1992.
- 8 World Population Prospects, The 1994 Révision, United Nations, New York, 1995
- 9 ETAT DE LA POPULATION MONDIALE, FNUAP, NEW York, 1997
- 10 ETAT DE LA POPULATION MONDIALE, les nouvelles générations, FNUAP, NEW York, 1998

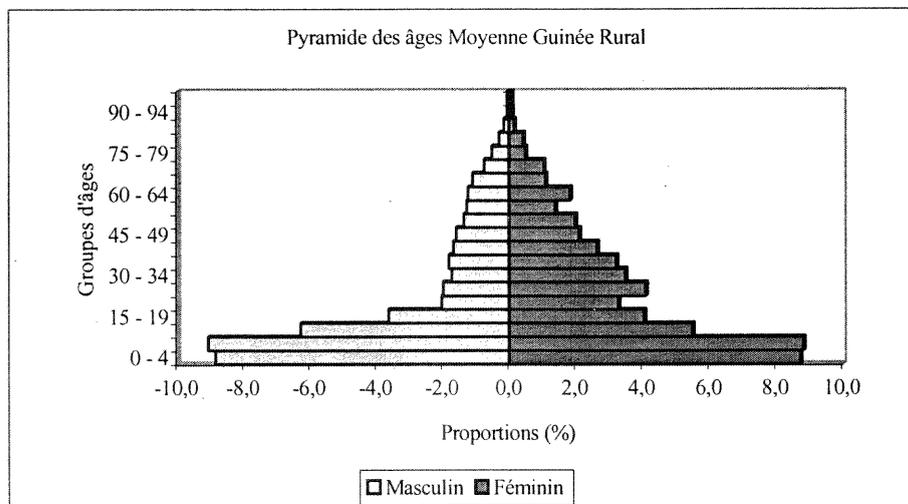
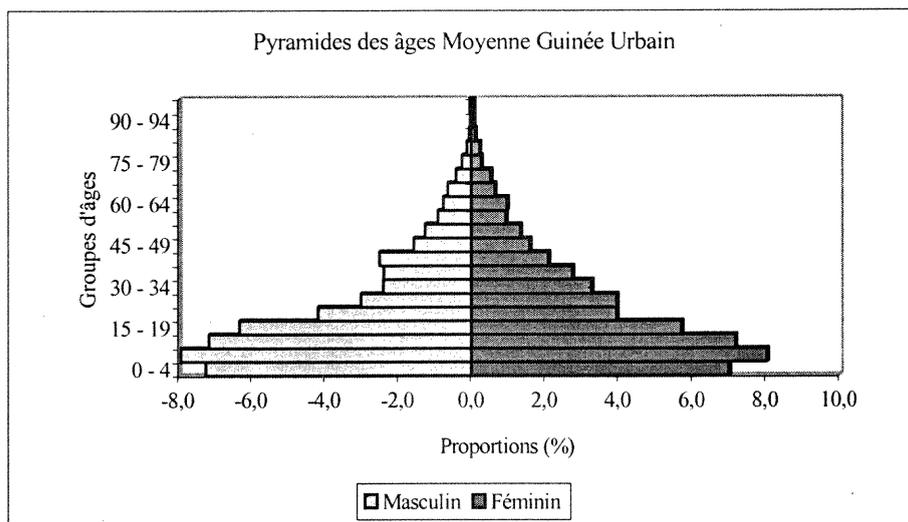
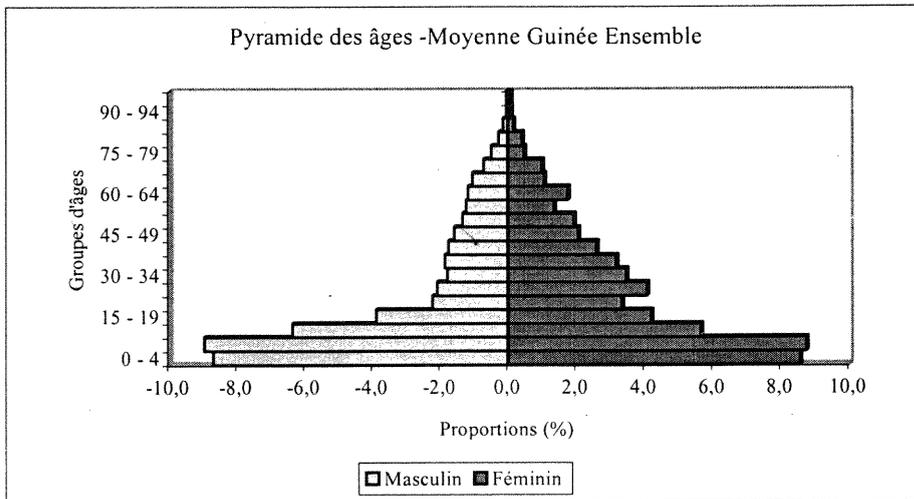
ANNEXES

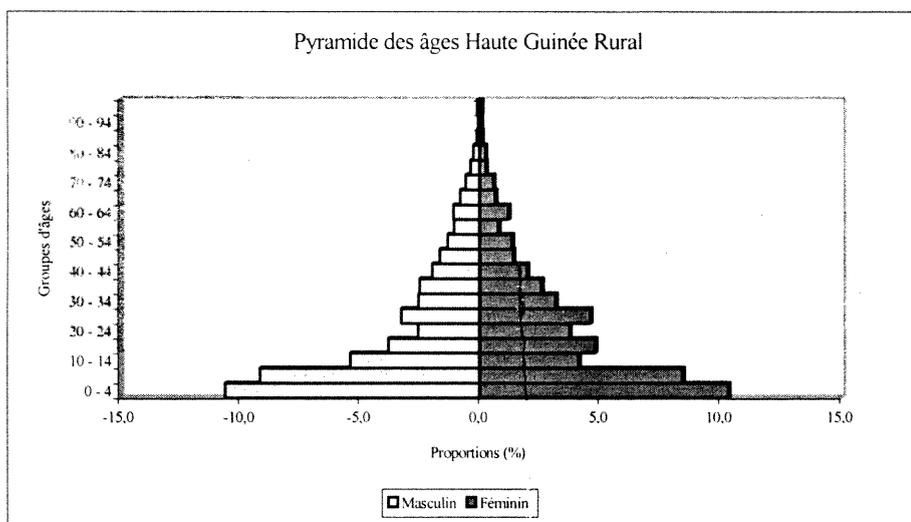
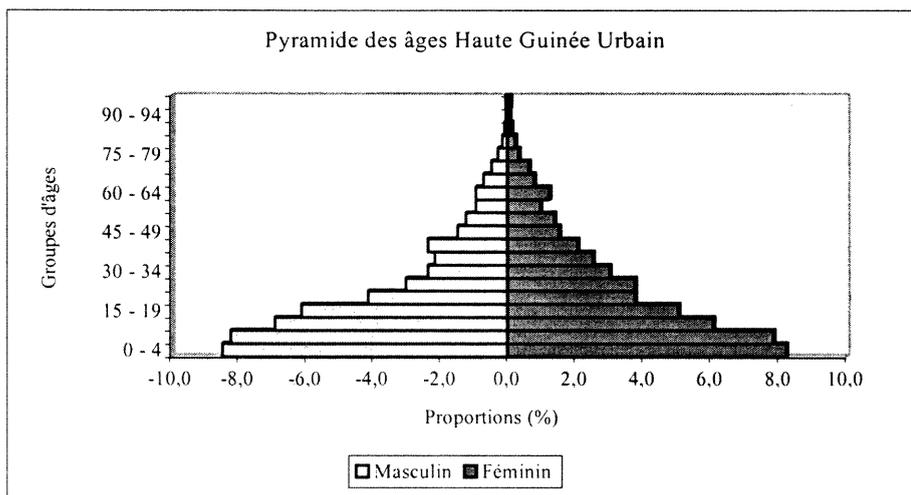
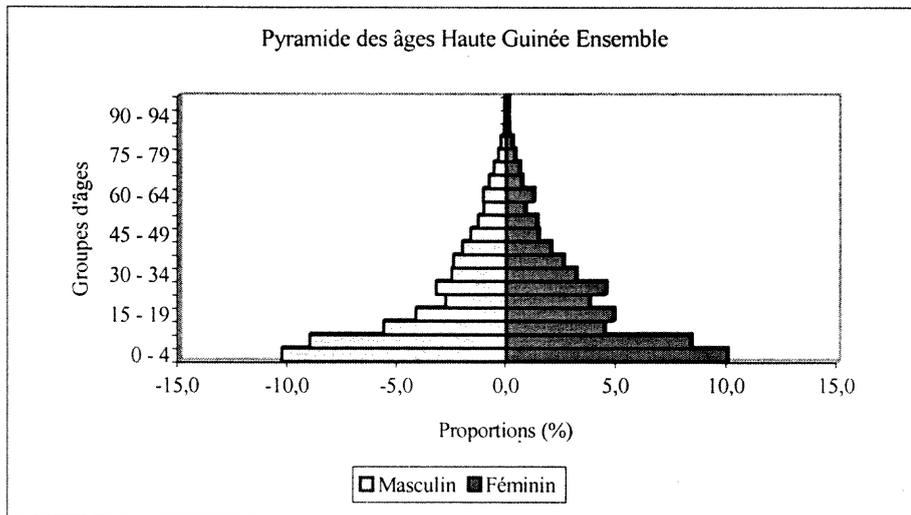
ANNEXE I - Pyramides régionales

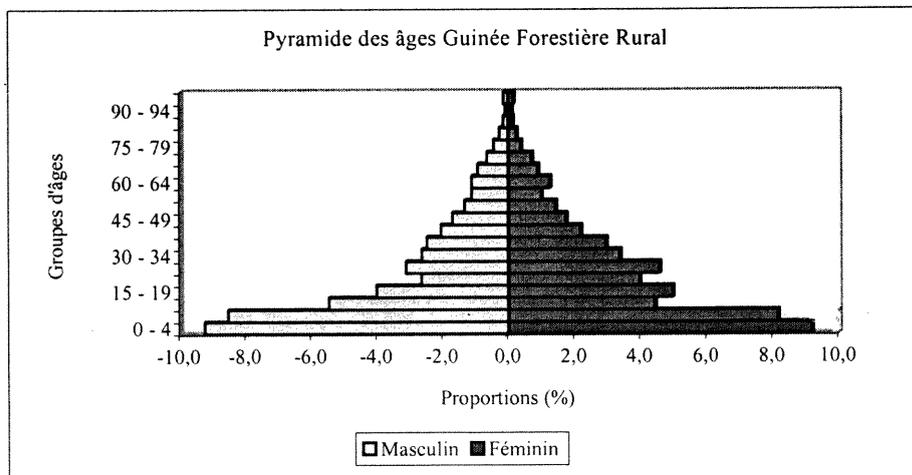
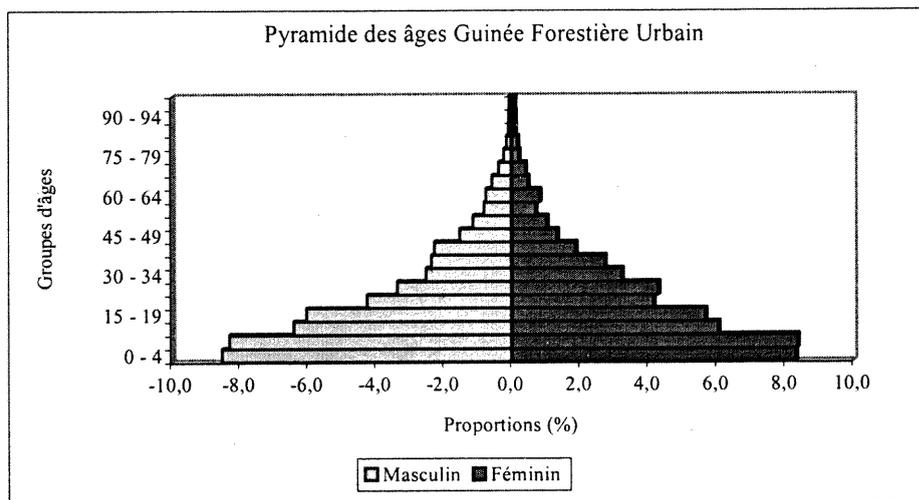
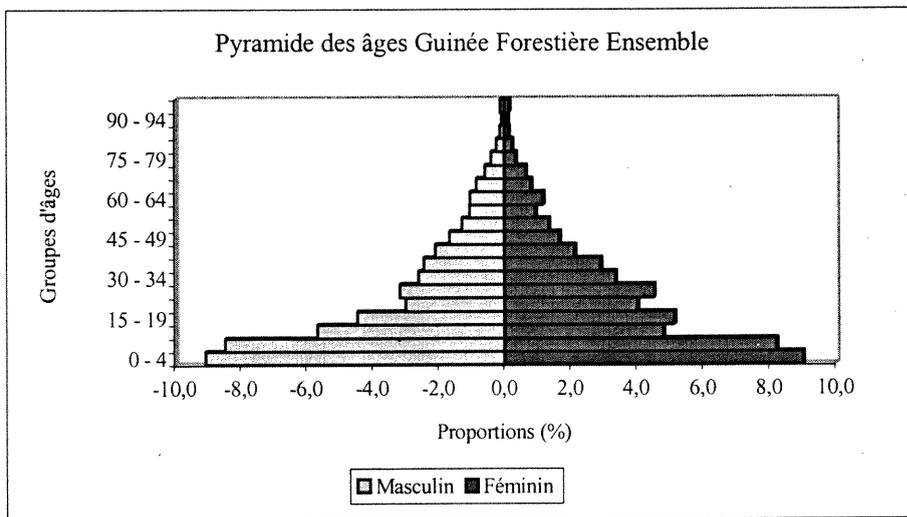
ANNEXE II – Courbes des rapports de masculinité des régions naturelles

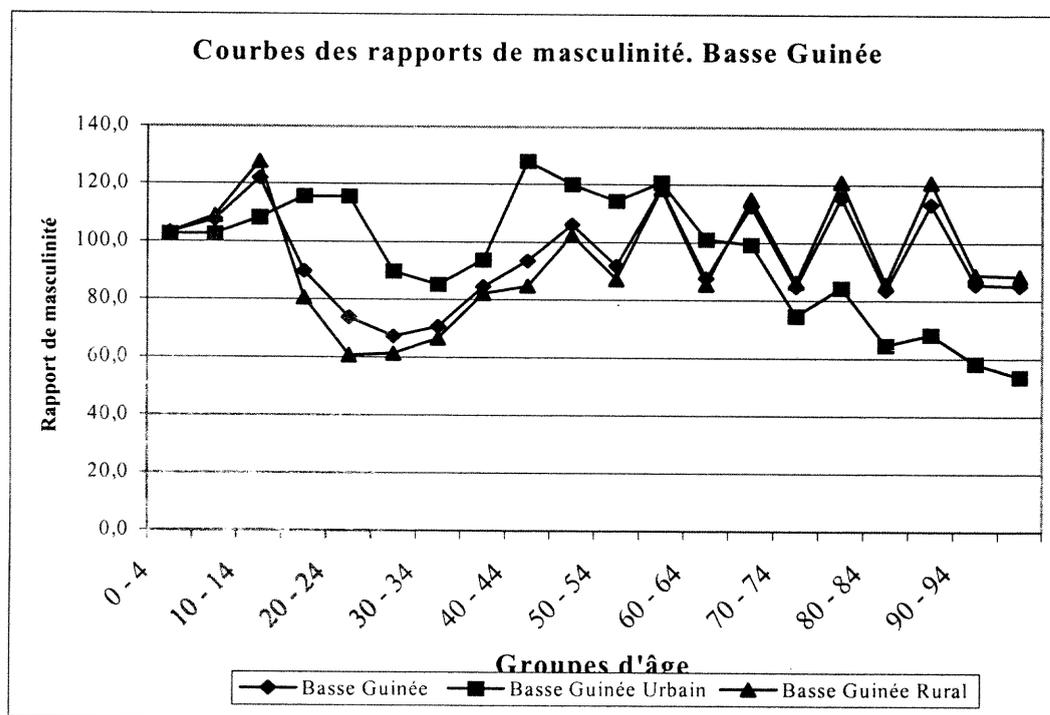
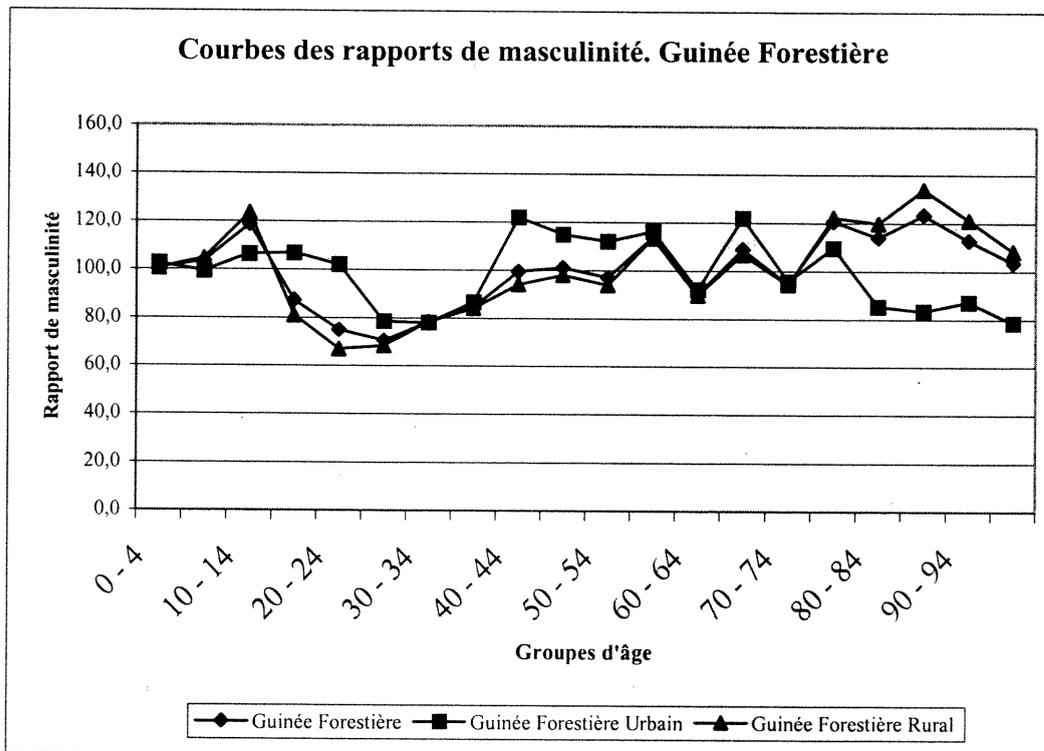
**ANNEXE III – Tableaux de répartition de la population résidante selon le
sexe, le groupe d'âge et le milieu de résidence.**



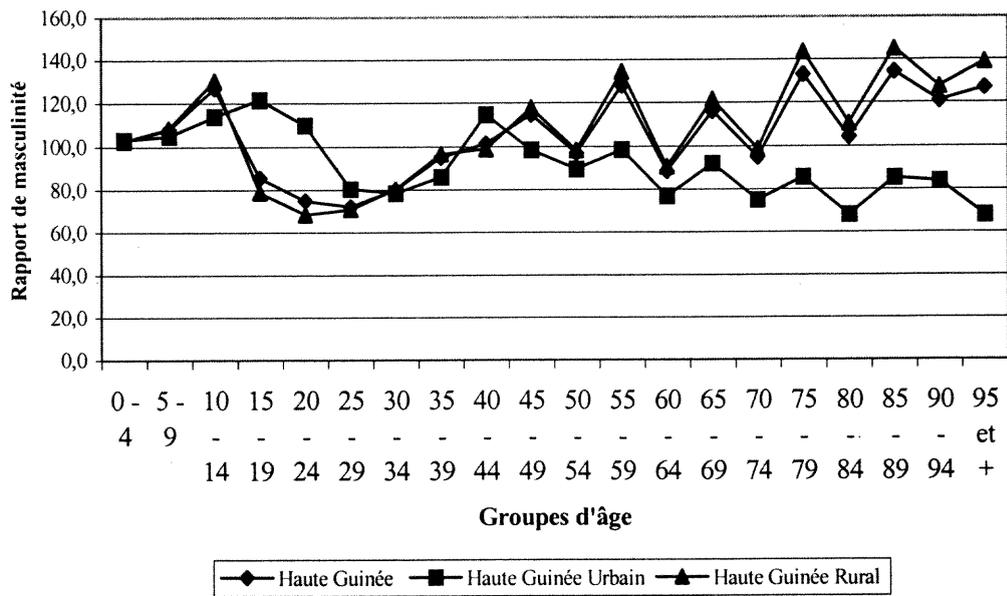








Courbes des rapports de masculinité Haute Guinée



Courbes des rapports de Masculinité

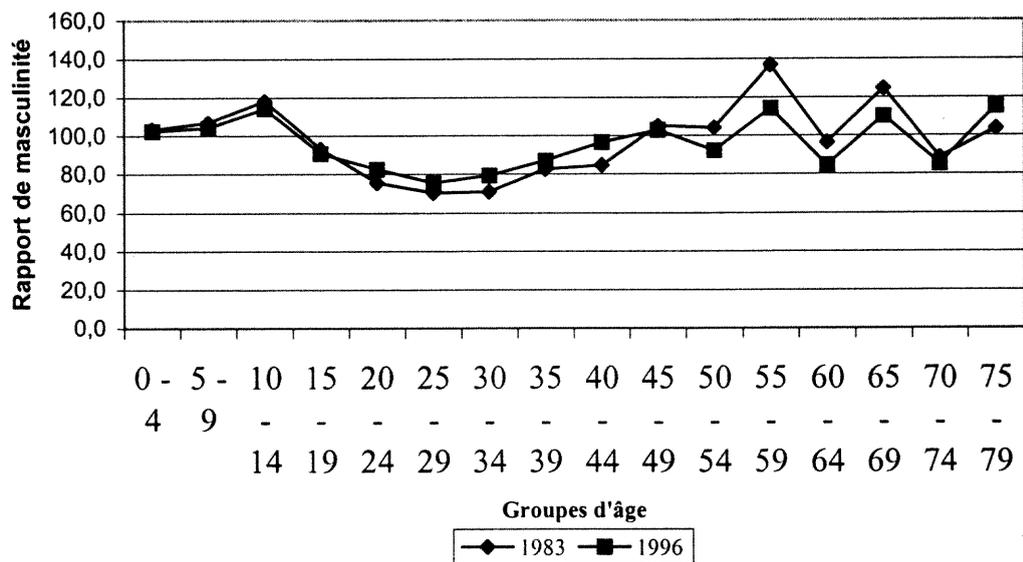


Tableau I- Répartition de la population résidante selon le sexe, le groupe d'âge et le milieu de résidence (GUINEE)

Groupes d'âge	Guinée Ensemble				Guinée Urbain				Guinée Rural			
	Masculin	Féminin	Total	R.M	Masculin	Féminin	Total	R.M	Masculin	Féminin	Total	R.M
	0 - 4	642188	627595	1269783	102,3	161463	156160	317623	103,4	480725	471435	952160
5 - 9	616768	593485	1210253	103,9	162232	164485	326717	98,6	454536	429000	883536	106,0
10 - 14	414219	362580	776799	114,2	129058	129996	259054	99,3	285161	232584	517745	122,6
15 - 19	314495	346567	661062	90,7	127039	119730	246769	106,1	187456	226837	414293	82,6
20 - 24	233874	283550	517424	82,5	114455	98350	212805	116,4	119419	185200	304619	64,5
25 - 29	237081	314993	552074	75,3	99396	92555	191951	107,4	137685	222438	360123	61,9
30 - 34	188415	237941	426356	79,2	75494	69889	145383	108,0	112921	168052	280973	67,2
35 - 39	173088	198920	372008	87,0	60957	53607	114564	113,7	112131	145313	257444	77,2
40 - 44	149596	154949	304545	96,5	54956	40300	95256	136,4	94640	114649	209289	82,5
45 - 49	117192	113921	231113	102,9	34610	26743	61353	129,4	82582	87178	169760	94,7
50 - 54	93485	101556	195041	92,1	26169	21324	47493	122,7	67316	80232	147548	83,9
55 - 59	75715	66288	142003	114,2	18302	13869	32171	132,0	57413	52419	109832	109,5
60 - 64	72937	86337	159274	84,5	15021	14417	29438	104,2	57916	71920	129836	80,5
65 - 69	56943	51694	108637	110,2	10157	8626	18783	117,7	46786	43068	89854	108,6
70 - 74	39955	46891	86846	85,2	6332	7262	13594	87,2	33623	39629	73252	84,8
75 - 79	26098	22656	48754	115,2	3490	3846	7336	90,7	22608	18810	41418	120,2
80 - 84	17122	19746	36868	86,7	2011	3012	5023	66,8	15111	16734	31845	90,3
85 - 89	8715	7660	16375	113,8	1195	1529	2724	78,2	7520	6131	13651	122,7
90 - 94	5060	5377	10437	94,1	829	1125	1954	73,7	4231	4252	8483	99,5
95 et +	6664	6976	13640	95,5	1045	1492	2537	70,0	5619	5484	11103	102,5
NID	7941	9173	17114	86,6	3740	3363	7103	111,2	4201	5810	10011	72,3
Total	3497551	3658855	7156406	95,6	1107951	1031680	2139631	107,4	2389600	2627175	5016775	91,0

Tableau II - Répartition de la population résidente selon le sexe, le groupe d'âge et le milieu de résidence (BASSE GUINEE)

Groupes d'âge	Basse Guinée Ensemble				Basse Guinée Urbain				Basse Guinée Rural			
	Masculin	Féminin	Total	RM	Masculin	Féminin	Total	RM	Masculin	Féminin	Total	RM
0 - 4	137295	133247	270542	103,0	25520	24880	50400	102,6	111775	108367	220142	103,1
5 - 9	136215	126711	262926	107,5	27960	27280	55240	102,5	108255	99431	207686	108,9
10 - 14	83946	68847	152793	121,9	22017	20339	42356	108,3	61929	48508	110437	127,7
15 - 19	60237	67244	127481	89,6	20337	17602	37939	115,5	39900	49642	89542	80,4
20 - 24	42590	57837	100427	73,6	15812	13680	29492	115,6	26778	44157	70935	60,6
25 - 29	43909	65348	109257	67,2	12243	13659	25902	89,6	31666	51689	83355	61,3
30 - 34	34253	48547	82800	70,6	9196	10808	20004	85,1	25057	37739	62796	66,4
35 - 39	33613	39792	73405	84,5	8068	8613	16681	93,7	25545	31179	56724	81,9
40 - 44	29642	31746	61388	93,4	8214	6422	14636	127,9	21428	25324	46752	84,6
45 - 49	24065	22713	46778	106,0	5618	4686	10304	119,9	18447	18027	36474	102,3
50 - 54	19400	21153	40553	91,7	4135	3620	7755	114,2	15265	17533	32798	87,1
55 - 59	15097	12704	27801	118,8	2933	2432	5365	120,6	12164	10272	22436	118,4
60 - 64	15319	17506	32825	87,5	2425	2400	4825	101,0	12894	15106	28000	85,4
65 - 69	11051	9829	20880	112,4	1550	1562	3112	99,2	9501	8267	17768	114,9
70 - 74	8424	9956	18380	84,6	995	1336	2331	74,5	7429	8620	16049	86,2
75 - 79	5301	4589	9890	115,5	577	685	1262	84,2	4724	3904	8628	121,0
80 - 84	4398	5266	9664	83,5	350	543	893	64,5	4048	4723	8771	85,7
85 - 89	1864	1646	3510	113,2	162	238	400	68,1	1702	1408	3110	120,9
90 - 94	1166	1364	2530	85,5	85	146	231	58,2	1081	1218	2299	88,8
95 et +	1688	1987	3675	85,0	137	255	392	53,7	1531	1732	3263	88,4
ND	1349	1743	3092	77,4	507	466	973	108,8	842	1277	2119	65,9
Total	710822	749775	1460597	94,8	168841	161652	330493	104,4	541961	588123	1130084	92,2

Tableau III - Répartition de la population résidente selon le sexe, le groupe d'âge et le milieu de résidence (MOYENNE GUINEE)

Groupes d'âge	Moyenne Guinée Ensemble			Moyenne Guinée Urbain			Moyenne Guinée Rural					
	Masculin	Féminin	Total	R.M	Masculin	Féminin	Total	R.M	Masculin	Féminin	Total	R.M
	0 - 4	142526	140215	282741	101,6	11206	10800	22006	103,8	131320	129415	260735
5 - 9	146776	143185	289961	102,5	12245	12390	24635	98,8	134531	130795	265326	102,9
10 - 14	104148	92460	196608	112,6	11067	11055	22122	100,1	93081	81405	174486	114,3
15 - 19	63706	68767	132473	92,6	9784	8801	18585	111,2	53922	59966	113888	89,9
20 - 24	36668	54652	91320	67,1	6477	6088	12565	106,4	30191	48564	78755	62,2
25 - 29	34179	66767	100946	51,2	4670	6087	10757	76,7	29509	60680	90189	48,6
30 - 34	29336	56843	86179	51,6	3722	5043	8765	73,8	25614	51800	77414	49,4
35 - 39	30617	51985	82602	58,9	3710	4236	7946	87,6	26907	47749	74656	56,4
40 - 44	28754	42405	71159	67,8	3884	3215	7099	120,8	24870	39190	64060	63,5
45 - 49	26085	33727	59812	77,3	2433	2444	4877	99,5	23652	31283	54935	75,6
50 - 54	22063	31496	53559	70,1	1957	2047	4004	95,6	20106	29449	49555	68,3
55 - 59	20326	22110	42436	91,9	1418	1435	2853	98,8	18908	20675	39583	91,5
60 - 64	19520	28692	48212	68,0	1197	1493	2690	80,2	18323	27199	45522	67,4
65 - 69	17301	17212	45993	100,5	998	972	1970	102,7	16303	16240	32543	100,4
70 - 74	11879	16273	28152	73,0	656	799	1455	82,1	11223	15474	26697	72,5
75 - 79	8223	7642	15865	107,6	401	409	810	98,0	7822	7233	15055	108,1
80 - 84	4635	6594	11229	70,3	207	347	554	59,7	4428	6247	10675	70,9
85 - 89	2466	2375	4841	103,8	109	149	258	73,2	2357	2226	4583	105,9
90 - 94	1040	1373	2413	75,7	62	94	156	66,0	978	1279	2257	76,5
95 et +	1045	1236	2281	84,5	66	97	163	68,0	979	1139	2118	86,0
ND	948	1367	2315	69,3	229	251	480	91,2	719	1116	1835	64,4
Total	752241	887376	1639617	84,8	76498	78252	154750	97,8	675743	809124	1484867	83,5

Tableau IV - Répartition de la population résidante selon le sexe, le groupe d'âge et le milieu de résidence (HAUTE GUINEE)

Groupes d'âge	Haute Guinée Ensemble			Haute Guinée Urbain			Haute Guinée Rural			
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	R.M
0 - 4	144345	140450	284795	18410	17860	36270	125935	122590	248525	102,7
5 - 9	126505	117202	243707	17874	17014	34888	108631	100188	208819	108,4
10 - 14	79061	62305	141366	15019	13173	28192	64042	49132	113174	130,3
15 - 19	58330	68165	126495	13329	10956	24285	45001	57209	102210	78,7
20 - 24	39383	52688	92071	9002	8191	17193	30381	44497	74878	68,3
25 - 29	45363	63008	108371	6584	8183	14767	38779	54825	93604	70,7
30 - 34	35425	44287	79712	5150	6568	11718	30275	37719	67994	80,3
35 - 39	34391	36184	70575	4715	5485	10200	29676	30699	60375	96,7
40 - 44	28639	28209	56848	5151	4486	9637	23488	23723	47211	99,0
45 - 49	23086	20120	43206	3251	3302	6553	19835	16818	36653	117,9
50 - 54	18542	19131	37673	2699	3017	5716	15843	16114	31957	98,3
55 - 59	14846	11600	26446	2075	2105	4180	12771	9495	22266	134,5
60 - 64	15186	17176	32362	2073	2697	4770	13113	14479	27592	90,6
65 - 69	11160	9601	20761	1559	1695	3254	9601	7906	17507	121,4
70 - 74	8050	8483	16533	1041	1388	2429	7009	7095	14104	98,8
75 - 79	5182	3898	9080	616	719	1335	4566	3179	7745	143,6
80 - 84	3575	3423	6998	334	491	825	3241	2932	6173	110,5
85 - 89	1732	1290	3022	198	232	430	534	1058	2592	145,0
90 - 94	1038	859	1897	108	129	237	930	730	1660	127,4
95 et +	1406	1109	2515	129	190	319	1277	919	2196	139,0
ND	1476	1825	3301	349	373	722	1127	1452	2579	77,6
Total	696721	711013	1407734	109666	108254	217920	587055	602759	1189814	97,4

Tableau V - Répartition de la population résidente selon le sexe, le groupe d'âge et le milieu de résidence (GUINEE FORESTIERE)

Groupes d'âge	Guinée Forestière Ensemble			Guinée Forestière Urbain			Guinée Forestière Rural					
	Masculin	Féminin	Total	RM	Masculin	Féminin	Total	RM	Masculin	Féminin	Total	RM
0 - 4	140850	139525	280375	100,9	29155	28462	57617	102,4	111695	111063	222758	100,6
5 - 9	131541	127202	258743	103,4	28422	28616	57038	99,3	103119	98586	201705	104,6
10 - 14	88070	74194	162264	118,7	21961	20655	42616	106,3	66109	53539	119648	123,5
15 - 19	69293	79379	148672	87,3	20660	19359	40019	106,7	48633	60020	108653	81,0
20 - 24	46600	62210	108810	74,9	14531	14228	28759	102,1	32069	47982	80051	66,8
25 - 29	49274	69935	119209	70,5	11543	14691	26234	78,6	37731	55244	92975	68,3
30 - 34	40592	51843	92435	78,3	8617	11049	19666	78,0	31975	40794	72769	78,4
35 - 39	38085	45005	83090	84,6	8082	9319	17401	86,7	30003	35696	65699	84,1
40 - 44	32656	32809	65465	99,5	7802	6397	14199	122,0	24854	26412	51266	94,1
45 - 49	25852	25577	51429	101,1	5204	4527	9731	115,0	20648	21050	41698	98,1
50 - 54	20016	20630	40646	97,0	3914	3494	7408	112,0	16102	17136	33238	94,0
55 - 59	16346	14365	30711	113,8	2776	2388	5164	116,2	13570	11977	25547	113,3
60 - 64	16192	17961	34153	90,2	2606	2825	5431	92,2	13586	15136	28722	89,8
65 - 69	13380	12295	25675	108,8	1999	1640	3639	121,9	11381	10655	22036	106,8
70 - 74	9272	9808	19080	94,5	1310	1368	2678	95,8	7962	8440	16402	94,3
75 - 79	6282	5211	11493	120,6	786	717	1503	109,6	5496	4494	9990	122,3
80 - 84	3897	3421	7318	113,9	503	589	1092	85,4	3394	2832	6226	119,8
85 - 89	2244	1819	4063	123,4	317	380	697	83,4	1927	1439	3366	133,9
90 - 94	1536	1362	2898	112,8	294	337	631	87,2	1242	1025	2267	121,2
95 et +	2080	2010	4090	103,5	248	316	564	78,5	1832	1694	3526	108,1
ND	2227	2696	4923	82,6	714	731	1445	97,7	1513	1965	3478	77,0
Total	756285	799257	1555542	94,6	171444	172088	343532	99,6	584841	627179	1212020	93,2

Répartition de la population résidente selon le sexe, le groupe d'âge (CONAKRY)

Groupes d'âge	CONAKRY			
	Masculin	Féminin	Total	RM
0 - 4	77172	74158	151330	104,1
5 - 9	75731	79185	154916	95,6
10 - 14	58994	64774	123768	91,1
15 - 19	62929	63012	125941	99,9
20 - 24	68633	56163	124796	122,2
25 - 29	64356	49935	114291	128,9
30 - 34	48809	36421	85230	134,0
35 - 39	36382	25954	62336	140,2
40 - 44	29905	19780	49685	151,2
45 - 49	18104	11784	29888	153,6
50 - 54	13464	9146	22610	147,2
55 - 59	9100	5509	14609	165,2
60 - 64	6720	5002	11722	134,3
65 - 69	4051	2757	6808	146,9
70 - 74	2330	2371	4701	98,3
75 - 79	1110	1316	2426	84,3
80 - 84	617	1042	1659	59,2
85 - 89	409	530	939	77,2
90 - 94	280	419	699	66,8
95 et +	465	634	1099	73,3
ND	1941	1542	3483	125,9
Total	581502	511434	1092936	113,7